



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022



# SOMMAIRE

03	Éditorial	23	Faire de l'engagement des usagers une priorité
05	La HAS en bref	29	Promouvoir des parcours de santé et de vie efficents
06	Le Collège de la HAS	37	Développer la culture de la pertinence et du résultat dans l'évaluation de l'offre de soins et d'accompagnement
07	Faits marquants	43	Renforcer l'influence et la présence de la HAS à l'international
09	Nominations	47	Renforcer l'efficience de la HAS
11	Cahier spécial crises sanitaires	64	Annexes
17	Faire de l'innovation un moteur de l'action de la HAS et en favoriser l'accès sécurisé		

# ÉDITO



**Pr Lionel Collet**  
Président de la HAS  
et président du Collège

Alors que je viens de prendre mes fonctions de président de la HAS, la publication du rapport d'activité 2022 est l'occasion pour moi de rendre hommage à celle qui m'a précédé, le Pr Dominique Le Guludec.

Parmi les quelques lignes directrices qui animeront mon mandat et sans prétendre à l'exhaustivité, j'entends renforcer encore la place et le rôle des patients et des personnes accompagnées. La HAS, en effet, est à leur service et a pour mission d'améliorer la qualité des soins et des accompagnements qui leur sont prodigués.

Ce renforcement doit à mes yeux aller de pair avec un recours accru aux sciences humaines et sociales dans l'expertise, notamment pour ce qu'elles apportent dans la compréhension des interactions entre les individus, les groupes et leurs environnements.

La pertinence des décisions en santé est cruciale. Je veillerai donc à ce que les recommandations de la HAS produisent tous leurs effets, en prenant appui sur les réflexions déjà menées sur le sujet.

Je souhaiterais également que la HAS se fonde sur les innovations qu'elle évalue pour nourrir une analyse prospective du système de santé de nature à éclairer les décisions relatives à l'égalité d'accès aux soins sur les territoires.

Dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne, la HAS a organisé l'an dernier un colloque sur l'évaluation commune européenne des produits de santé qui deviendra progressivement effective à partir de 2025. Il est crucial que la HAS soit un véritable moteur de ce processus qui va modifier profondément nos façons de faire.

La HAS aura 20 ans en 2024. Ce sera l'occasion de se projeter dans les 20 ans à venir. Ce sera aussi le moment de faire le bilan du projet stratégique en cours et de préparer le suivant. Il nous permettra de partager en toute indépendance et transparence le sens que nous souhaitons donner à notre action, avec le ministère, l'Assurance maladie, les agences sanitaires, les universités, les organismes de recherche, les représentants des industriels et, bien sûr, les professionnels de santé et les usagers.



Fabienne Bartoli

Directrice générale de la HAS



Dans un contexte de sortie progressive de la crise sanitaire, la HAS a poursuivi en 2022 son accompagnement des pouvoirs publics, des professionnels et des usagers en adaptant la stratégie vaccinale contre le Covid-19, en poursuivant ses travaux sur les affections post-Covid 19 ou en se prononçant sur le schéma vaccinal contre le Mpox par exemple. Nous avons également réinvesti totalement l'ensemble du champ de nos missions : évaluer les technologies de santé, évaluer la qualité des soins et accompagnements pour l'améliorer et recommander les bonnes pratiques.

La HAS a pour ambition clé de favoriser pour les usagers et professionnels un accès rapide aux innovations technologiques et organisationnelles. Elle a ainsi rendu près de 100 décisions d'autorisations d'accès précoce pour des médicaments présumés innovants (contre 17 en 2021) et s'est organisée pour accompagner mieux encore l'explosion du numérique en santé, qu'il s'agisse, entre autres, d'évaluer les solutions de télésurveillance médicale ou de guider les utilisateurs dans leur choix de solutions numériques à usage professionnel.

Alors que le contexte hospitalier est préoccupant, la nouvelle démarche de certification pour la qualité des soins fait ses preuves au sein des établissements de santé et la mesure d'indicateurs a repris sa place en routine. Ces résultats sont avant tout destinés aux professionnels des établissements et alimentent les pouvoirs publics à des fins de régulation. Dans un souci de transparence et pour que les usagers soient les premiers acteurs de leur santé, nous avons également à cœur de les rendre accessibles au plus grand nombre, ce dont témoigne l'ouverture du service d'information grand public QualiScope.

Dans le champ social et médico-social, 2022 restera comme l'année d'installation d'un modèle d'évaluation externe totalement rénové qui prend appui sur un référentiel unique construit autour de la personne accompagnée.

Parce que la qualité des soins et des accompagnements passe également par la qualité des pratiques, nombreuses ont été les recommandations et parcours publiés l'an dernier, comme la prise en charge de l'obésité, la prescription d'activité physique par les médecins ou encore l'accompagnement des personnes atteintes de troubles du développement intellectuel.

Ce retour sur l'année 2022 est éminemment sélectif. Je vous invite à le découvrir plus largement par la lecture de ce rapport.

# LA HAS EN BREF

Autorité publique indépendante à caractère scientifique, la Haute Autorité de santé (HAS) a pour objectif de développer la qualité dans les champs sanitaire, social et médico-social, au bénéfice des personnes. Elle travaille aux côtés des pouvoirs publics dont elle éclaire la décision, avec les professionnels pour optimiser leurs pratiques et organisations, et au bénéfice des usagers dont elle renforce la capacité à faire des choix.



[Visionnez le film de présentation de la HAS](#)

## TROIS MISSIONS

### o Évaluer o Recommander o Mesurer et améliorer

les médicaments, dispositifs médicaux et actes professionnels en vue de leur remboursement

les bonnes pratiques professionnelles, élaborer des recommandations vaccinales et de santé publique

la qualité dans les hôpitaux, cliniques, en médecine de ville, et dans les structures sociales et médico-sociales

En 2022, des évolutions législatives sont venues compléter et préciser les missions de la HAS.

[Consultez les évolutions législatives](#)

## TROIS VALEURS

La HAS exerce son activité dans le respect de trois valeurs : la **rigueur scientifique**, l'**indépendance** et la **transparence**.

Elle coopère avec tous les acteurs au service de l'intérêt collectif et de chaque citoyen et porte les valeurs de solidarité et d'équité du système de santé.

## RESSOURCES 2022

**434** collaborateurs

**1 638** experts externes

**71,87 M€** budget exécuté

## ORGANISATION

Créée par la loi du 13 août 2004 relative à l'Assurance maladie, la HAS est organisée autour :

- o d'un Collège de huit membres dont un président ;
- o de commissions spécialisées présidées par des membres du Collège ;
- o de services répartis en cinq directions opérationnelles.

[Consultez l'organigramme de la HAS](#)

# LE COLLÈGE DE LA HAS

Le Collège est responsable des orientations stratégiques, de la programmation et de la mise en œuvre des missions assignées à la HAS. Il est garant de la rigueur scientifique et de l'impartialité des travaux. Il est composé de huit membres nommés par décret du président de la République :

## Isabelle Adenot

présidente de la commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de santé (CNEDiMTS).

[Consultez la page de la CNEDiMTS](#)

[Consultez la biographie d'Isabelle Adenot](#)

## Pr Lionel Collet

président de la HAS et président du Collège. Il succède au Pr Dominique Le Guludec.

[Consultez la biographie de Lionel Collet](#)



## Christian Saout

président de la commission sociale et médico-sociale (CSMS) et du conseil pour l'engagement des usagers (CEU).

[Consultez la page de la CSMS](#)

[Consultez la page du CEU](#)  
[Consultez la biographie de Christian Saout](#)



## Dr Jean-Yves Grall

président de la commission évaluation économique et de santé publique (CEESP). Il succède à Valérie Paris.

[Consultez la page de la CEESP](#)

[Consultez la biographie de Jean-Yves Grall](#)

## Pr Anne-Claude Crémieux

présidente de la commission d'évaluation des technologies de santé diagnostiques, pronostiques et prédictives (CEDiag), créée le 6 avril 2023 et de la commission technique des vaccinations (CTV). Elle succède au Pr Elisabeth Bouvet à la présidence de la CTV.

[Consultez la page de la CTV](#)

[Consultez la page de la CEDiag](#)

[Consultez la biographie Anne-Claude Crémieux](#)

## Pr Pierre Cochat

président de la commission de la transparence (CT).

[Consultez la page de la CT](#)

[Consultez la biographie de Pierre Cochat](#)

## Catherine Geindre

présidente de la commission certification des établissements de santé (CCES).

[Consultez la page de la CCES](#)

[Consultez la biographie de Catherine Geindre](#)

La commission impact des recommandations (CIR), présidée par le Dr Cédric Grouchka, s'est achevée le 10 avril 2023.

# FAITS MARQUANTS 2022

## 31 MARS

### Lettre ouverte de la HAS à tous ceux qui œuvrent pour la qualité des soins et des accompagnements

Les acteurs des secteurs sanitaire, social et médico-social alertent régulièrement la HAS sur les difficultés qu'ils rencontrent. Exacerbées par la crise sanitaire, ces difficultés sont en réalité systémiques. Dans ce contexte, le Collège de la HAS adresse une lettre ouverte à ceux qui ont à cœur de se mobiliser pour une meilleure qualité des soins et des accompagnements. Il y pointe les enjeux prioritaires à ses yeux et formule des propositions pour nourrir le débat.

Consultez le [communiqué de presse](#)

## 7 MARS

### Colloque HAS – Présidence française du Conseil de l'Union européenne « Évaluer ensemble les technologies de santé en Europe »

Lire [l'article p46](#)



# 2022

## 23 JUIN

### Mise en ligne de QualiScope : le service d'information grand public de la HAS sur le niveau de qualité des hôpitaux et cliniques

Lire [l'article p25](#)



Un service de la Haute Autorité de santé HAS

## 7 JUIN

### Accréditation internationale pour le référentiel de certification des établissements de santé de la HAS

La HAS est accréditée par l'ISQua (*International Society for Quality in Health Care*) pour son nouveau référentiel de certification des établissements de santé, puis en février 2023 pour l'organisation de son déploiement et le programme de formation des experts-visiteurs. Cette reconnaissance internationale témoigne de la rigueur et de la qualité du dispositif et représente une opportunité pour la HAS de promouvoir la démarche de certification auprès des pays francophones.

Consultez le [communiqué de presse du 24 juin 2022](#) et [l'article du 16 février 2023](#)

# FAITS MARQUANTS 2022

## 5 OCTOBRE

### Défi iDoc Santé

La HAS et ses partenaires clôturent le Défi iDoc Santé. Objectif : stimuler le développement de nouveaux usages autour des documents de connaissance sur les produits de santé et les recommandations de bonne pratique et favoriser leur diffusion, leur usage et leur impact.

**Consultez l'article**



Défi iDoc Santé

Innover pour mieux diffuser, organiser & connecter les connaissances en santé

## 20 OCTOBRE

### Création du comité préfigurateur d'évaluation des technologies diagnostiques, pronostiques et prédictives

La HAS crée le comité préfigurateur de la commission d'évaluation des technologies diagnostiques, pronostiques et prédictives qui a pour rôle d'examiner les technologies diagnostiques afin de préparer les délibérations du Collège de la HAS. Il s'articule avec la CT et la CNEDIMTS pour l'examen des médicaments et dispositifs médicaux diagnostiques et avec la CEESP pour l'évaluation de tests intégrés dans les stratégies de dépistage.

## 17 NOVEMBRE

### Entrepôts de données de santé hospitaliers : la HAS publie un panorama inédit en France

Enjeu majeur pour la qualité des soins et la régulation du système de santé, les entrepôts de données de santé hospitaliers (EDSH) permettent de collecter et structurer l'information médicale des patients fréquentant un établissement de santé au sein d'une base de données unique. Dans le cadre de sa stratégie data, la HAS dresse un panorama des EDSH en France. Un travail inédit qui révèle l'hétérogénéité d'un écosystème en pleine construction.

**Consultez le communiqué de presse**

## 13 DÉCEMBRE

### Les déterminants de la qualité et de la sécurité des soins en établissement de santé

La HAS publie un rapport présentant les déterminants transversaux de la qualité et de la sécurité des soins en établissement de santé. Objectif : partager ces connaissances et proposer aux professionnels de santé et aux acteurs de l'offre de soins des principes d'utilisation pour améliorer la qualité et la régulation des activités de soins.

**Consultez la page web dédiée**

# NOMINATIONS

**Fabienne Bartoli**

nommée directrice  
générale de la HAS  
le 30 mars 2022

**Robert Gelli**

nommé déontologue  
de la HAS  
le 17 octobre 2022

**Amélie Lansiaux**

nommée directrice  
de l'amélioration de la qualité  
et de la sécurité des soins  
le 1<sup>er</sup> avril 2022

**Frédéric Mahieu**

nommé chef du service  
finances, achats  
et logistique  
le 17 janvier 2022

**Patricia Minaya Flores**

nommée cheffe du service  
évaluation en santé publique  
et évaluation des vaccins  
le 1<sup>er</sup> novembre 2021

**Michèle Morin-Surroca**

nommée directrice de projet  
et responsable de la mission rapport  
d'analyse prospective  
le 1<sup>er</sup> novembre 2021

**Henri Sallé**

nommé chef du service  
de systèmes d'information  
le 17 octobre 2022





# CAHIER SPÉCIAL

# CRISES SANITAIRES

En 2022, la HAS a continué à maintenir sa mobilisation face à la Covid-19. En étroite collaboration avec les organisations professionnelles, les organismes d'expertises et les associations d'usagers, elle a poursuivi la réalisation et la mise à jour de publications et de travaux portant notamment sur l'évaluation de nouveaux médicaments pour lutter contre la Covid-19.

De plus, dans un contexte sanitaire déjà tendu, la variole du singe (Mpx) a fait son apparition en Europe et en France, conduisant la direction générale de la Santé à saisir la HAS afin de compléter ses recommandations concernant le schéma vaccinal associé. La HAS s'est aussi mobilisée en urgence pour publier des Réponses rapides aux professionnels de santé sur l'infection et la prise en charge en médecine de premier recours, rappelant que le diagnostic est avant tout clinique. Elle a également élaboré des avis sur les tests à l'attention du ministère.

En 2022, la HAS a par ailleurs consacré son rapport annuel d'analyse prospective du système de santé à « L'expertise publique en santé en situation de crise ». Il analyse la manière dont l'expertise publique en santé a été mobilisée et produite au cours de la pandémie de Covid-19 et en tire des enseignements et des axes d'amélioration pour l'avenir.

Consultez [le dossier spécial Covid-19](#)

# CHIFFRES CLÉS 2022

**94**

**publications**

86 sur la [Covid-19](#) et 8 sur [Mpx](#)

**2 841**

**articles mis en revue de presse**

2 446 articles liés à la Covid-19  
et 395 articles liés au Mpx

**298**

**lettres veilles diffusées**

267 sur la Covid-19 et 31 sur Mpx

**27**

**actions presse**

21 liées à la Covid-19 et 6 au Mpx

**161**

**publications sur les réseaux sociaux**

126 sur la Covid-19 et 35 sur Mpx

**93 075**

**visites sur le site internet**

43 122 visites sur le dossier Covid-19  
et 49 953 visites sur le sujet Mpx

**1**

**étude de perception des Réponses rapides Covid-19 auprès des professionnels de santé**

[En savoir plus](#)

*Vaccination*

## Adapter la stratégie de vaccination contre la Covid-19

En 2022, la HAS a publié à l'attention des pouvoirs publics 12 recommandations et 17 avis relatifs à la stratégie de vaccination contre la Covid-19.

En début d'année, elle a proposé d'intégrer à la stratégie vaccinale deux alternatives aux vaccins à ARNm (Nuvaxovid et Jcovden) et s'est prononcée sur l'intérêt d'un deuxième rappel pour les populations les plus à risque de forme grave.

Dès le mois de mai, la HAS a recommandé d'anticiper une campagne de vaccination à l'automne pour les personnes à risque de forme grave et de coupler cette vaccination à celle de la grippe saisonnière. Au cours de l'été, au vu de l'efficacité des vaccins et des incertitudes concernant la suite de l'épidémie, la HAS a préconisé de maintenir l'obligation vaccinale des personnels exerçant dans les établissements de santé et médico-sociaux.

Durant l'automne, la HAS a confirmé sa recommandation d'administrer une dose additionnelle de vaccin contre la Covid-19 aux personnes à risque de forme grave ainsi qu'à leur entourage et aux professionnels de soins. Pour cette dose, elle a recommandé d'utiliser indifféremment l'un des quatre vaccins à ARNm bivalents adaptés aux variants d'Omicron. Elle a également ouvert la possibilité d'utiliser les vaccins VidPrevty et Nuvaxovid pour le rappel en seconde intention chez les personnes qui ne souhaitaient ou ne pouvaient pas recevoir de vaccin à ARNm.

Consultez [les avis et recommandations vaccinales sur la Covid-19](#)

### ZOOM SUR

#### Mpox : une actualisation continue des recommandations vaccinales

Dès l'apparition des premiers cas de Mpox en Europe et en France, la direction générale de la Santé a saisi la HAS pour qu'elle définisse une stratégie vaccinale adaptée. D'abord réservée à l'entourage des cas confirmés, la vaccination a ensuite été élargie aux groupes les plus exposés au virus. La stratégie a été de nouveau mise à jour en automne, à la suite de la décroissance du nombre de nouveaux cas d'infections durant l'été.

Consulter [les recommandations vaccinales liées au Mpox](#)



## Prise en charge

# Covid-19 et Mpox : améliorer la prise en charge des patients atteints

Depuis le début de la crise sanitaire, la HAS a actualisé régulièrement ses Réponses rapides en fonction de l'évolution du contexte épidémique et des connaissances. La prise en charge en premier recours des patients ayant contracté la Covid-19 a été mise à jour à 5 reprises en 2022 ; les fiches décrivent la conduite à tenir selon le profil du patient et proposent des traitements associés. En mars 2022, la HAS a également actualisé les Réponses rapides sur les symptômes prolongés à la suite d'une Covid-19 chez l'adulte puis, à 3 reprises, celles sur la démarche médicale pour la vaccination contre la Covid-19.

Concernant la prise en charge des patients à risque de forme grave de Covid-19, la HAS a publié en janvier 2022 une Réponse rapide portant sur le traitement par Paxlovid® afin d'en préciser les indications et les contre-indications médicamenteuses.

Par ailleurs, la HAS a mis à jour ses travaux en avril 2022 au regard des nouvelles données et connaissances disponibles concernant le syndrome inflammatoire multisystémique pédiatrique (PIMS) post-infectieux, qui se développe chez des enfants infectés par la Covid-19.

En circulation à partir de mai 2022 en Europe, le virus Mpox (variole du singe) a fait l'objet de publications spécifiques. Pour faire suite à la saisine de la direction générale de la Santé, la HAS a mis en ligne une Réponse rapide avec trois fiches pratiques en septembre 2022 afin d'accompagner les personnels de santé de premier recours dans une prise en charge adaptée.



## ZOOM SUR .....o

### Évaluation des tests Mpox et Covid-19

En juillet 2022, la HAS a rendu un avis favorable à l'inscription au remboursement des tests d'amplification des acides nucléiques (TAAN) pour détecter l'infection par le virus Mpox tout en rappelant que le diagnostic repose en première intention sur l'examen clinique du patient. En revanche, elle a conclu à un service attendu insuffisant concernant les tests antigéniques rapides salivaires pour la détection du SARS-CoV-2.

*Médicaments*

## Évaluer les médicaments dans le traitement de la Covid-19

La HAS a pour mission d'évaluer les médicaments présumés innovants sollicitant une autorisation d'accès précoce, en lien étroit avec l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). Ce dispositif permet à des patients en impasse thérapeutique et qui n'ont pas accès aux essais cliniques de bénéficier de médicaments non encore commercialisés, à titre exceptionnel, temporaire et selon des critères bien définis.

Après avoir autorisé en janvier 2022 l'accès précoce au Xevudy (sotrovimab) dans le traitement curatif de la Covid-19, la HAS a apporté en mai 2022 une précision sur le cadre de son utilisation. En effet, l'activité neutralisante de cet anticorps monoclonal semble fortement diminuée sur le sous-variant BA.2. La HAS a ainsi maintenu son autorisation d'accès précoce sous réserve de la sensibilité de la souche de SARS-CoV-2 vis-à-vis de Xevudy (sotrovimab).

La HAS a, par ailleurs, refusé, en janvier, l'accès précoce au XAV-19 dans le traitement des atteintes pulmonaires modérées dues à la Covid-19, chez des patients adultes hospitalisés. Puis elle a autorisé l'accès précoce à Evusheld (sotrovimab), association d'anticorps monoclonaux utilisée en traitement préventif destiné aux patients faiblement ou non répondeurs à la vaccination et à risque de forme grave de la maladie, seul traitement préventif efficace contre le variant Omicron.

En 2022, quatre médicaments ont vu leur évaluation progresser vers un avis favorable de remboursement de droit commun : Ronapreve (casirivimab-imdevimab), indiqué en prévention, Paxlovid (PF-07321332-ritonavir), Roactemra (tocilizumab) et Dexamethasone Kalceks dans le cas de traitement de patients infectés par le SARS-CoV-2.

La HAS rappelle que les traitements médicamenteux contre la Covid-19 ne sont pas destinés à être utilisés en substitut à la vaccination.

Consultez [les avis sur les médicaments liés à la Covid-19](#)





Rapport d'analyse prospective 2022

## L'EXPERTISE PUBLIQUE EN SANTÉ EN SITUATION DE CRISE

*Rapport d'analyse prospective*

# Rapport d'analyse prospective 2022 : l'expertise publique en santé en situation de crise

La pandémie de Covid-19 a mis en lumière l'importance de l'expertise que ce soit pour éclairer une décision publique en santé ou pour guider les professionnels dans leurs pratiques. La HAS a ainsi décidé de consacrer la quatrième édition de son rapport d'analyse prospective du système de santé à « L'expertise publique en santé en situation de crise ».

Tirant les enseignements et capitalisant sur les acquis de cette pandémie, la HAS émet un certain nombre de propositions afin de permettre, lors de prochaines crises, une mobilisation optimale, coordonnée et plurielle de l'expertise. Elle insiste en particulier sur la nécessité d'une expertise indépendante, multidisciplinaire, intégrant les savoirs expérientiels. La HAS souligne enfin l'importance, en situation de crise, d'une coordination de cette expertise construite dans la durée et d'une communication transparente et adaptée pour maintenir la confiance des publics.

La HAS prend également des engagements pour elle-même sur l'organisation de ses processus de travail.

Lire [le rapport d'analyse prospective 2022](#)



# INNOVATION

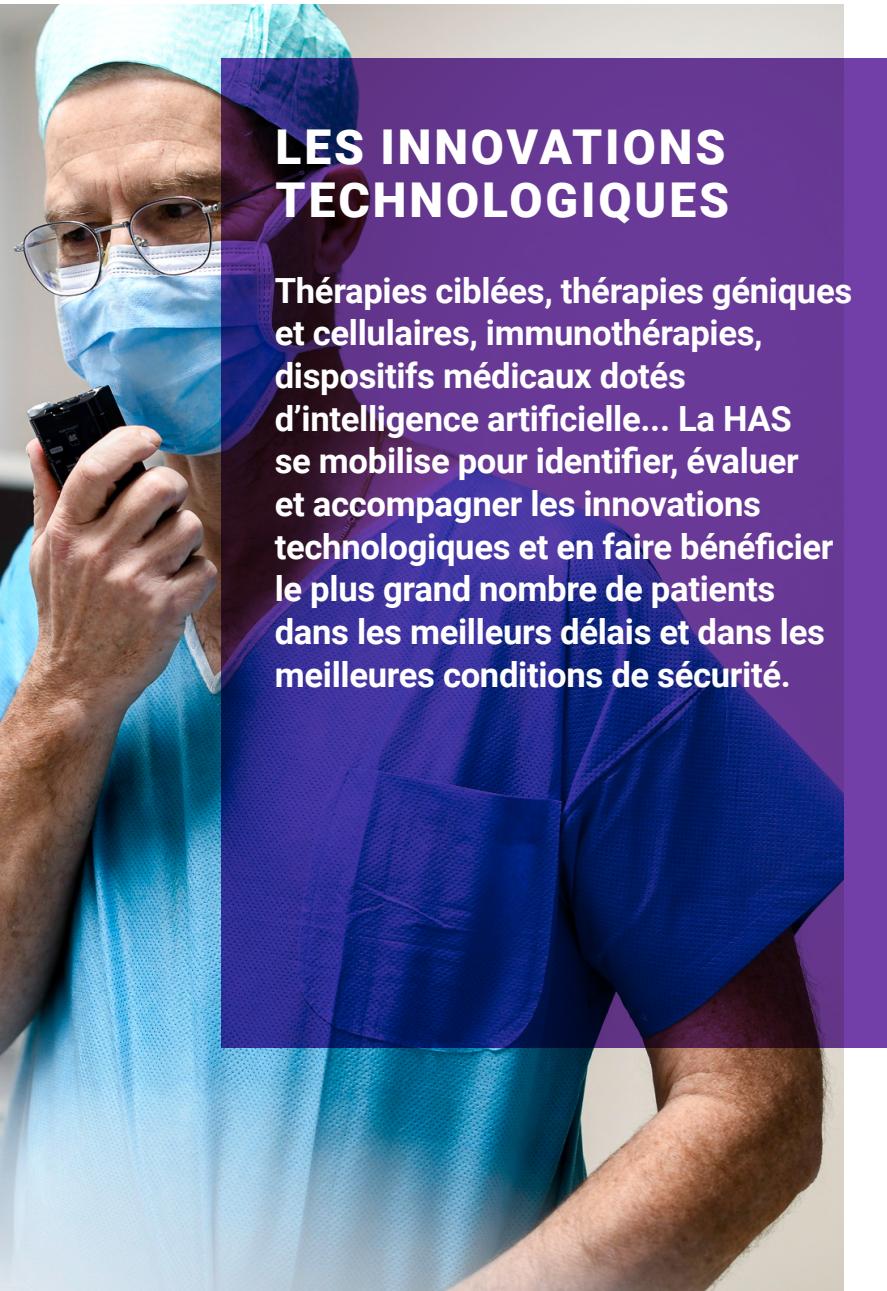
**Faire de l'innovation  
un moteur de l'action  
de la HAS et en favoriser  
l'accès sécurisé**

*Faire de l'innovation un moteur de l'action de la HAS et en favoriser l'accès sécurisé*

L'innovation est un levier majeur pour améliorer la qualité des soins et de l'accompagnement des personnes.

Intelligence artificielle, médecine génomique, robotique, télémédecine... les connaissances progressent, les nouvelles technologies se multiplient et les organisations évoluent. L'une des missions de la HAS est d'évaluer la qualité et la pertinence de ces nombreuses innovations – technologiques ou organisationnelles – qui bouleversent actuellement le champ de la santé. L'objectif est d'identifier celles qui apportent des bénéfices démontrés et d'en favoriser l'accès rapide aux usagers et aux professionnels.





## LES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES

**Thérapies ciblées, thérapies géniques et cellulaires, immunothérapies, dispositifs médicaux dotés d'intelligence artificielle... La HAS se mobilise pour identifier, évaluer et accompagner les innovations technologiques et en faire bénéficier le plus grand nombre de patients dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions de sécurité.**

## Prise en charge transitoire des dispositifs médicaux innovants

Le mécanisme de prise en charge transitoire (PECT) facilite l'accès à des dispositifs médicaux présumés innovants pour les patients en situation d'impasse thérapeutique. Il permet un remboursement de dispositifs médicaux thérapeutiques ou de compensation du handicap qui répondent à un besoin non ou mal couvert. Pour être éligibles, ces dispositifs médicaux doivent disposer du marquage CE et ne pas déjà être pris en charge par l'Assurance maladie. Par ailleurs, l'industriel doit s'engager à faire une demande d'inscription sur la liste des produits et prestations remboursables dans les 12 mois à compter du dépôt de la PECT.

Depuis son lancement en février 2021, la HAS a recommandé la mise en place d'une prise en charge transitoire pour 6 dispositifs médicaux répondant aux critères d'éligibilité. Au vu des données disponibles, la CNEDiMTS a considéré que ces dispositifs avaient prouvé leur intérêt dans plusieurs pathologies telles que l'angine de poitrine stable, l'hypertension artérielle non contrôlée, l'insuffisance intestinale et l'insuffisance cardiaque symptomatique.

Consultez [le communiqué de presse « Innovation - Point d'étape sur le mécanisme de prise en charge transitoire des dispositifs médicaux »](#)



## Accélérer la mise à disposition des thérapies innovantes pour les patients

Depuis plusieurs années, la HAS œuvre pour accélérer la mise à disposition des thérapies innovantes pour les patients.

### **Le dispositif d'autorisation d'accès précoce (AAP) : un levier important pour accélérer l'accès aux traitements présumés innovants**

La HAS dresse un bilan positif du dispositif, qui apparaît incitatif pour les laboratoires qui ont déposé 177 dossiers entre le 1<sup>er</sup> juillet 2021 et le 4 janvier 2023. La HAS comptabilise 80 % de premiers dossiers acceptés pour des évaluations durant en moyenne 69 jours, soit bien plus rapides que les 3 mois réglementaires. Ce délai passe à 40 jours lorsqu'un rendez-vous pré-dépôt a été organisé en amont. Les traitements ayant obtenu un accès précoce parviennent à confirmer les preuves de leur valeur ajoutée dans 4 cas sur 5.

### **La doctrine de la commission de la transparence révisée**

Afin d'accompagner l'accélération des autorisations de mise sur le marché (AMM) européennes, des travaux ont été menés dans le domaine de l'évaluation des médicaments en vue de leur remboursement. La nouvelle approche proposée, recherchant l'équilibre entre développement clinique accéléré et maîtrise du niveau d'incertitudes au bénéfice des patients, a fait l'objet d'un article publié dans le *British Medical Journal Evidence-Based Medicine* le 16 février 2023.

La commission s'ouvre désormais aux données de comparaison indirecte de bonne qualité méthodologique, à condition qu'elles soient justifiées. Elle apporte aussi de la finesse dans ses conclusions en distinguant les situations où l'absence de valeur ajoutée est avérée et celles où la valeur ajoutée est non quantifiable mais pour lesquelles des données à venir pourraient permettre de la quantifier.

Consultez [l'actualité presse « Autorisation d'accès précoce aux médicaments : un premier bilan positif et des principes d'évaluation affinés »](#)

### **Études en vie réelle pour les médicaments innovants**

L'autorisation d'accès précoce est subordonnée au respect, par le laboratoire, d'un protocole d'utilisation thérapeutique et de recueil des données (PUT-RD). Il permet notamment de recueillir des données relatives aux conditions d'utilisation du médicament, aux caractéristiques des patients traités, à l'efficacité du médicament, aux effets indésirables et à la qualité de vie. En 2022, la HAS a validé 66 PUT-RD.

Consultez le guide [Études en vie réelle pour l'évaluation des médicaments et dispositifs médicaux](#)

## Les critères d'éligibilité de l'évaluation médico-économique évoluent

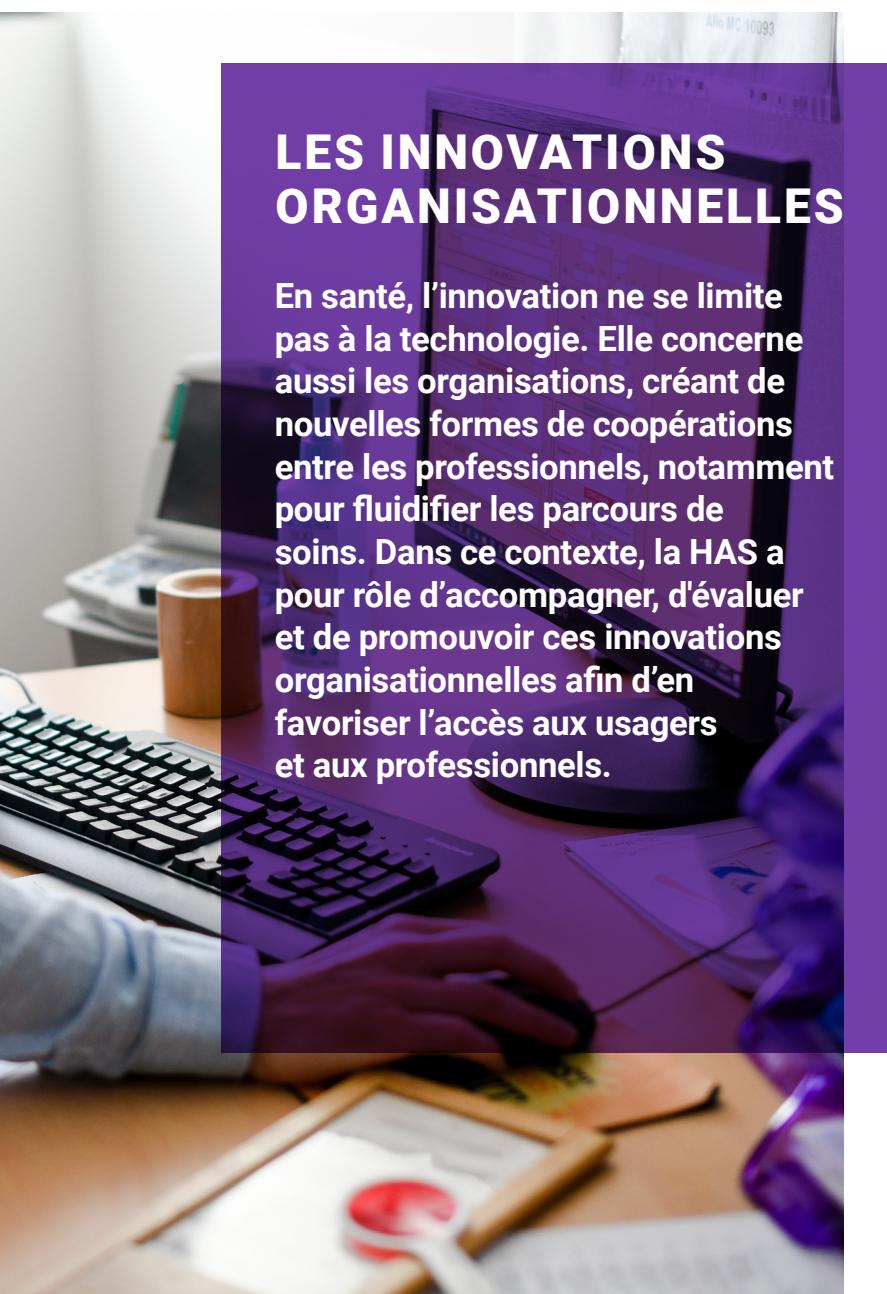
Afin de permettre un ciblage plus pertinent des produits évalués pour le comité économiique des produits de santé, le Collège de la HAS a modifié les critères d'éligibilité de l'évaluation médico-économique. Désormais, pour l'ensemble des produits de santé, le chiffre d'affaires prévisionnel est à considérer hors taxes. Pour les médicaments, les extensions d'indications pédiatriques et celles engendrant une hausse de moins de 5 % de la population recevant le traitement à 2 ans ne sont plus éligibles. Les médicaments de thérapie innovante, revendiquant une amélioration du service médical rendu (ASMR) de I à III, sont quant à eux éligibles quel que soit leur chiffre d'affaires. Enfin, une expérimentation d'une durée de 3 ans renouvelable a été initiée pour les dispositifs médicaux numériques hors télésurveillance, pour lesquels il y a une revendication d'amélioration du service attendu (ASA) ou rendu (ASR) de niveau I à IV avec un impact organisationnel se traduisant par des économies générées pour l'Assurance maladie. L'objectif est de permettre aux entreprises de valoriser l'impact de leur dispositif avec des économies évaluées par le biais d'une analyse d'impact budgétaire.

Consultez la page [« Comprendre l'évaluation économique des produits de santé »](#)

## Évaluer des actes professionnels pour le diagnostic de cancers

La HAS est chargée d'évaluer les actes professionnels pour garantir leur bon usage et leur remboursement par l'Assurance maladie. En 2022, elle a émis des avis favorables au remboursement pour deux tests compagnons permettant de guider la prescription de médicaments contre le cancer :

- détection d'altérations du gène RET par technique de séquençage nouvelle génération dans le cancer bronchique non à petites cellules et le cancer médullaire de la thyroïde ;
- détermination du statut de déficience de recombinaison homologue (HRD) dans le traitement d'entretien des patientes adultes atteintes d'un cancer épithéial avancé de haut grade de l'ovaire, des trompes de Fallope ou péritonéal primitif séreux et qui sont en réponse partielle ou complète à une première ligne de traitement.



## LES INNOVATIONS ORGANISATIONNELLES

**En santé, l'innovation ne se limite pas à la technologie. Elle concerne aussi les organisations, créant de nouvelles formes de coopérations entre les professionnels, notamment pour fluidifier les parcours de soins. Dans ce contexte, la HAS a pour rôle d'accompagner, d'évaluer et de promouvoir ces innovations organisationnelles afin d'en favoriser l'accès aux usagers et aux professionnels.**

## Une évaluation transversale des solutions numériques de télésurveillance médicale

Le 30 décembre 2022, un décret a ouvert la voie à la prise en charge de droit commun des activités de télésurveillance médicale, qui permettent le suivi à distance de patients, notamment dans le cadre de maladies chroniques. En charge de l'évaluation des dispositifs médicaux numériques, la HAS s'est organisée en conséquence afin de répondre aux spécificités de ces activités. Elle a mis en place une évaluation transversale de solutions numériques de télésurveillance médicale en associant des expertises complémentaires sur les questions propres aux technologies numériques, à la télésanté, aux parcours de soins, aux recommandations professionnelles et à l'évaluation des technologies de santé.

Par ailleurs, la HAS a créé un guichet spécifique, accessible via la plateforme EVATECH, pour le dépôt des demandes d'inscription sur la liste des activités de télésurveillance médicale en vue d'un remboursement. Elle propose également pour ces dispositifs médicaux numériques un accompagnement aux entreprises qui le souhaitent grâce à des rendez-vous pré-dépôt et des rencontres précoce.

Consultez l'article « [Dispositifs médicaux numériques : création à la HAS d'un guichet unique pour une évaluation transversale](#) »

### Dispositifs médicaux numériques à usage professionnel

La HAS a réalisé en 2022 un état des lieux des dispositifs médicaux numériques (DMN) à usage professionnel. Le premier pas d'un large projet visant à accompagner les utilisateurs dans leurs choix et à développer la confiance relative à l'utilisation de ces DMN pour la favoriser, lorsqu'ils sont bénéfiques et performants.

Consultez le document « [Intégration des dispositifs médicaux numériques à usage professionnel dans la pratique : état des lieux et perspectives d'aide au choix](#) »



# USAGERS

**Faire de l'engagement  
des usagers une priorité**

*Faire de l'engagement des usagers une priorité*

Toutes les missions de la HAS sont guidées par l'intérêt des personnes soignées et accompagnées, dites aussi usagers.

C'est pourquoi l'institution favorise leur participation à ses travaux en intégrant de façon systématique leur point de vue.

Pour que les citoyens puissent être en mesure de participer à la décision de soins, de choisir les modalités d'accompagnement qui leur semblent les plus adaptées, la HAS renforce également l'information des usagers au bénéfice de la décision partagée. L'objectif est qu'ils deviennent des acteurs à part entière de la qualité des soins et de l'accompagnement.





## QualiScope : le service en ligne grand public pour s'informer sur le niveau de qualité des hôpitaux et cliniques

En juin 2022, la HAS a lancé [QualiScope](#), le nouveau service en ligne qui permet à tous d'accéder aux données clés pour connaître et comprendre le niveau de qualité des établissements de santé en France, qu'ils soient publics ou privés.

QualiScope offre la possibilité de visualiser le niveau de certification ainsi que les résultats des indicateurs pour la qualité et la sécurité des soins. Plus d'une vingtaine d'indicateurs sont présentés, dont la note de satisfaction de l'établissement, l'évaluation et la prise en charge de la douleur, et la qualité de la lettre de liaison à la sortie. Le service est mis à jour en continu avec des données développées et mesurées par la HAS en toute indépendance, garantissant leur fiabilité et leur comparabilité entre établissements de santé. QualiScope a été développé en pleine pandémie de Covid-19, avec des dispositifs permettant de minimiser le temps passé par les établissements de santé au recueil des indicateurs.

Consultez le site [QualiScope](#) et le communiqué de presse « [La HAS publie les résultats 2022 des indicateurs de qualité des soins dans les établissements de santé](#) ».

## e-Satis : analyse nationale des commentaires des patients

La HAS a utilisé l'intelligence artificielle pour analyser près de 2,4 millions de verbatim issus des questionnaires e-Satis de patients en sortie d'hospitalisation. Ces résultats sont une richesse complémentaire pour identifier des pistes d'amélioration de la qualité pour les établissements de santé et de l'expérience pour les patients. La HAS va développer un outil d'analyse qui permettra aux établissements d'exploiter de manière qualitative les commentaires de leurs patients.

## 3<sup>e</sup> édition du rendez-vous annuel de l'engagement des usagers

La 3<sup>e</sup> édition du rendez-vous annuel de l'engagement des usagers avait pour ambition de mettre en lumière la dynamique de l'engagement des usagers à la HAS et ailleurs.

Animée par Christian Saout, membre du Collège de la HAS et président du conseil pour l'engagement des usagers, cette rencontre en ligne a réuni plus de 700 participants. La première partie a permis de présenter le nouveau cadre de coopération entre la HAS et la société, publié en 2022, et de revenir sur les modalités de participation des personnes accompagnées par le secteur social ou médico-social.

La deuxième partie était consacrée à l'engagement des usagers auprès des autres structures et en particulier au sein de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), dans la recherche participative, dans les écoles paramédicales ainsi que dans les territoires.

**Consultez la page « [Soutenir et encourager l'engagement des usagers dans les secteurs social, médico-social et sanitaire](#) » et visionnez le replay du [3<sup>e</sup> rendez-vous de l'engagement des usagers et des personnes accompagnées](#) du 22 novembre 2022**

## L'auto-administration de ses médicaments par le patient en cours d'hospitalisation

L'évolution de la réglementation prévoit, dans certaines circonstances, l'auto-administration de ses médicaments par le patient hospitalisé. La HAS a publié une recommandation et une boîte à outils à destination des professionnels de santé visant à fournir un cadre pour sécuriser cette pratique. Les enjeux sont multiples : soutenir l'autonomie du patient en faveur de la sécurité de ses soins, améliorer son adhésion et sa compréhension, réduire les risques d'erreur lors de la sortie des patients de l'établissement et sécuriser l'auto-administration de médicaments par le patient hospitalisé. Cette démarche vise à fournir aux acteurs impliqués des critères de qualité pour déployer l'auto-administration des médicaments et à renforcer le travail en équipe pluriprofessionnelle.

**Consultez la page « [Le patient en auto-administration de ses médicaments en cours d'hospitalisation](#) »**

## Fiches usagers prolapsus

Le prolapsus génital (ou descente d'organes) est bénin mais fréquent et nécessite une prise en charge adaptée. À la suite [des recommandations de prise en charge du prolapsus génital](#) publiées en 2021, la HAS a conçu deux fiches à destination des patientes. Ces documents visent à les aider à mieux comprendre cette maladie, les facteurs participant à sa survenue ainsi que les symptômes et les conséquences associés. La première fiche a pour objectif d'informer les patientes sur les différents traitements proposés. La seconde se consacre au pessaire, traitement conservateur, c'est-à-dire sans intervention chirurgicale, qui fait partie des solutions prescrites. Ce dispositif médical a démontré son efficacité et permet de soulager rapidement les symptômes.

**Consultez les fiches d'information pour les patientes**

## INTÉGRER LE POINT DE VUE DES USAGERS DANS LES TRAVAUX DE LA HAS

**Pour favoriser la démocratie en santé et la place des usagers dans le système de santé, la HAS poursuit son engagement pour faire entendre leur voix. En 2022, elle a publié un guide de coopération entre la HAS et les usagers, un outil de formation pour contribuer aux évaluations des technologies de santé et un guide pour faciliter la participation des personnes concernées à l'élaboration des recommandations de bonnes pratiques professionnelles dans le secteur social et médico-social.**

### Guide de coopération entre la HAS et les usagers

Depuis sa création, la HAS cultive un engagement en faveur des usagers et s'attache à valoriser leur participation dans ses méthodes et travaux. Dès 2008, elle a mis en place un cadre de coopération en posant notamment le principe de l'égalité de traitement entre experts, qu'ils soient professionnels ou usagers. L'implication des usagers renforce les principes de démocratie en santé et de coopération en apportant un regard supplémentaire à celui des professionnels et en améliorant la pertinence et l'efficacité des avis, décisions et autres travaux de la HAS. À ce titre, la HAS a publié en 2022 un guide de coopération et 3 fiches pratiques à destination des usagers du système sanitaire, social et médico-social qui souhaitent s'engager dans ses travaux. Il vise à établir les principes généraux qui président à la coopération de la HAS avec les usagers. Il clarifie leurs modalités d'engagement, en distinguant leur participation en qualité d'expert ou en qualité de partie prenante et propose de les accompagner en leur permettant de mieux comprendre le contexte et les modalités pratiques dans lesquels s'inscrit leur participation. L'enjeu est d'adapter et de moderniser les mécanismes d'inclusion de l'ensemble de la société dans les méthodes et travaux de la HAS.

Consultez le [guide de coopération](#) et le [communiqué de presse « Démocratie en santé : la HAS poursuit son engagement pour faire entendre la voix des usagers en santé »](#)

## Comprendre l'évaluation des technologies de santé

La HAS met à la disposition des associations et des collectifs de patients et d'usagers un support de formation pour les aider à contribuer aux évaluations de technologies de santé (médicaments, dispositifs médicaux et actes professionnels). Cette formation en ligne a pour ambition d'encourager leur implication dans cette démarche en apportant les clés pour mieux comprendre le processus d'évaluation des produits de santé à la HAS. Elle s'articule autour de deux modules : comprendre et tout savoir sur l'évaluation des technologies de santé à la HAS et comment, en pratique, participer à une évaluation de la HAS.

Ce nouvel outil, pouvant être utilisé individuellement ou collectivement, est accessible sous forme de diaporama. Des questionnaires d'auto-évaluation permettent également de tester ses connaissances.

Consultez le [support de formation](#) et visionnez la [vidéo « Associations de patients : contribuez à l'évaluation des produits de santé »](#)

## Participation des personnes concernées à l'élaboration des recommandations pour le secteur social et médico-social

La HAS met à la disposition des personnes concernées par un accompagnement social ou médico-social une fiche d'information pour faciliter leur participation à l'élaboration des recommandations de bonnes pratiques professionnelles. Bénéficiaires de ces travaux, leur participation à chaque étape de production permet de recueillir leur expérience et leur expertise acquises tout au long de leur accompagnement. L'objectif est d'améliorer la pertinence, la faisabilité et l'acceptabilité des recommandations. Cette fiche formalise précisément les modalités de cette participation et est accompagnée d'un document en Facile à lire et à comprendre (FALC). Les personnes peuvent participer aux différentes étapes d'élaboration soit en tant que partie prenante (personnes représentant un organisme ou une association concernée par le sujet de la recommandation), soit à titre individuel (personnes sollicitées pour faire part de leur expérience ou expertise sur un sujet donné).

Consultez la [fiche d'information destinée aux personnes concernées](#) et le [guide sur les modalités de participation à l'élaboration des recommandations dans le champ social et médico-social](#)



# PARCOURS

**Promouvoir des parcours de santé et de vie efficents**

*Promouvoir des parcours de santé et de vie efficients*

Le vieillissement de la population, la prévalence croissante des maladies chroniques, les inégalités géographiques modifient profondément la demande et l'offre de soins et d'accompagnement.

La notion de parcours de santé est l'une des réponses à ce défi. Un parcours réussi est défini par la combinaison optimale des bonnes interventions, par les bons professionnels, au bon endroit, au bon moment, le tout au meilleur coût. La HAS contribue à définir des stratégies de prise en charge garantissant de tels parcours. Elle promeut la coordination, autour de la personne, des acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Elle facilite le travail en équipe. Elle s'attache à intégrer la e-santé au service de la fluidité des parcours. La HAS souhaite également renforcer le continuum prévention/soin/accompagnement.





## STRATÉGIE DE PARCOURS DE SANTÉ ET DE VIE

**La HAS propose des outils pour faciliter la mise en œuvre et l'organisation des parcours de soins. En 2022, elle a publié des travaux pour prévenir les risques de surdosage et de dépendance liés à la consommation d'opioïdes, pour faciliter la prescription de l'activité physique adaptée ainsi qu'un guide parcours de soins de l'enfant et de l'adolescent en situation de surpoids ou d'obésité. Elle a également publié des recommandations pour améliorer la qualité de la prise en charge des adultes en obésité complexe ou sévère, couplées à l'évaluation de traitements médicamenteux.**

### Bon usage des médicaments opioïdes

Chaque année, près de 10 millions de Français bénéficient d'au moins une prescription de médicaments antalgiques opioïdes. Utiles pour soulager les douleurs, ils peuvent cependant induire une dépendance physique élevée et faire l'objet de troubles de l'usage avec des conséquences importantes pouvant aller jusqu'à la surdose, voire au décès par arrêt respiratoire. La HAS a élaboré des recommandations sur la prescription et la consommation d'opioïdes. L'enjeu est d'en sécuriser la juste prescription afin de prévenir tout risque de mésusage et d'addiction, sans en restreindre l'accès aux patients. Ces recommandations insistent sur la nécessité de former les professionnels à la prise en charge du trouble de l'usage des opioïdes et de les sensibiliser à une intervention précoce sur les situations à risque et à l'intérêt d'une meilleure coordination. Les travaux exposent des stratégies thérapeutiques précises et encadrées et détaillent la conduite à tenir pour chaque situation où des opioïdes peuvent être prescrits.

Consultez la recommandation [Bon usage des médicaments opioïdes : antalgie, prévention et prise en charge du trouble de l'usage et des surdoses](#), et visionnez la minute RECO « [Traitement antalgique opioïde : prendre en charge les douleurs aiguës](#) »

### Activité physique : comment faciliter sa prescription au quotidien

Déterminant majeur de l'état de santé, de la condition physique et du maintien de l'autonomie, l'activité physique intervient en prévention de nombreuses maladies chroniques et constitue également un traitement à part entière. La loi du 2 mars 2022, visant à démocratiser le sport en France, a ouvert la prescription d'activité physique adaptée à l'ensemble des médecins et en élargit le champ d'application. Afin de contribuer à son essor comme thérapeutique non médicamenteuse, la HAS met à disposition des médecins une palette d'outils d'aide à la consultation et à la prescription. En complément, elle publie 16 documents dédiés aux patients. La HAS entend poursuivre son engagement en faveur de l'activité physique à travers la publication prochaine d'un guide de consultation et de prescription médicale d'activité physique à des fins de santé chez l'enfant, ainsi que de nouvelles fiches dédiées à d'autres pathologies.

Consultez la page [« Consultation et prescription médicale d'activité physique à des fins de santé »](#), et visionnez la minute RECO [« Activité physique : une thérapeutique à part entière »](#)

## Surpoids et obésité : des outils pour améliorer la prise en charge et la coordination des acteurs

Dans le cadre de la stratégie de transformation du système de santé, la HAS propose des outils aux professionnels impliqués dans le suivi des pathologies chroniques. En 2022, la HAS a publié un guide parcours de soins de l'enfant et de l'adolescent en situation de surpoids ou d'obésité. Elle a également publié des recommandations pour améliorer la qualité de la prise en charge des adultes en obésité complexe ou sévère, couplées à l'évaluation de traitements médicamenteux.

### Surpoids et obésité : optimiser le parcours de soins des enfants et adolescents

Véritable enjeu de santé publique, l'obésité est une maladie chronique complexe qui peut entraîner dès l'enfance de lourdes conséquences d'un point de vue médical, social ou psychologique. En 2022, la HAS a proposé un guide pour optimiser le parcours de soins de l'enfant et de l'adolescent en situation de surpoids ou d'obésité. Le repérage précoce du surpoids et de l'obésité constitue le point de départ du parcours. Ce guide donne les clés pour explorer les modalités de soins, de suivi et de coordination à approfondir pour que les accompagnements proposés soient adaptés et personnalisés.

Consultez le [guide du parcours de soins : surpoids et obésité chez l'enfant et l'adolescent\(e\)](#), et visionnez la minute RECO « [Surpoids & obésité chez l'enfant et l'adolescent : pour un parcours de soins adapté](#) »

### Obésité de l'adulte : améliorer la prise en charge des cas les plus sévères

Afin d'améliorer la qualité de la prise en charge médicale des adultes en situation d'obésité complexe ou sévère, de nouvelles recommandations ont été publiées par la HAS. Elles proposent aux professionnels de santé des outils pour modifier durablement les modes de vie du patient. Elles précisent également le rôle des soins de suite et réadaptation dans la prise en charge. L'objectif est d'améliorer la santé du patient souffrant de cette pathologie, de lui permettre de revenir à un niveau de sévérité inférieur et de prévenir ainsi d'autres maladies chroniques. Ces recommandations seront complétées en 2023 par des recommandations sur la prise en charge chirurgicale.

Consultez la page [les recommandations de prise en charge de l'obésité sévère de l'adulte](#)

### Obésité : évaluation des traitements médicamenteux

Lorsque la mise en place d'un changement de mode de vie et la prise en charge nutritionnelle adaptée ne suffisent pas à réduire le poids d'un patient souffrant d'une obésité de niveau 3 ou 4, un traitement médicamenteux peut lui être proposé. En 2022, deux médicaments ont bénéficié d'une autorisation d'accès précoce. Ils ont ensuite été évalués favorablement dans le cadre du droit commun par la commission de la transparence :

- [Wegovy](#) (sémaglutide, analogue du GLP1) en complément d'un régime hypocalorique et d'une augmentation de l'activité physique pour la gestion du poids, sous conditions d'une réévaluation dans un délai maximum de 2 ans ;
- [Imcivree](#) (setmelanotide), dans l'obésité associée à des maladies rares.

## Bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) : des indicateurs de parcours pour mesurer la qualité des soins

La bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) est une maladie chronique touchant près de 3 millions de personnes et nécessitant une prise en charge au long cours. Après avoir défini le parcours de soins des patients, la HAS a mesuré 7 indicateurs de qualité des soins aux étapes clés, à partir du système national des données de santé. Objectif : déployer sur le terrain des plans d'action en adéquation avec le contexte local.

Consultez [le communiqué de presse « BPCO : des indicateurs de qualité pour évaluer le parcours de soins des patients »](#)

## COORDINATION DES ACTEURS

**La HAS propose des recommandations et des outils pour favoriser la coordination des professionnels dans le secteur sanitaire, social et médico-social. En 2022, elle a publié des recommandations à destination des professionnels du secteur médico-social et des aidants non professionnels dans le but d'améliorer le parcours des personnes présentant un trouble du développement intellectuel (TDI). Elle a également élaboré ses premières fiches en Facile à lire et à comprendre (FALC), c'est-à-dire rédigées dans un langage compréhensible par tous.**

## Trouble du développement intellectuel : un accompagnement personnalisé vers l'autodétermination

Le trouble du développement intellectuel (TDI) fait partie des troubles du neurodéveloppement. Il apparaît durant la petite enfance et évolue tout au long de la vie. Il est caractérisé par une limitation des fonctions intellectuelles et un déficit des comportements adaptatifs. La HAS a publié des recommandations à destination des professionnels des établissements et services médico-sociaux et des proches qui accompagnent les personnes présentant ce trouble, quels que soient leur âge et leur lieu de vie. Ce premier volet fournit aux professionnels des repères et des outils pour clarifier ce qu'est le TDI, accompagner les personnes présentant un TDI sur le développement et la promotion de leur autodétermination et de leur participation et adapter l'accompagnement de ces personnes en prenant en compte leurs besoins et leurs préférences tout au long de la vie. Il pose également les fondamentaux de la nécessaire coordination entre les familles et les professionnels pour un accompagnement au plus près de la personne. Pour permettre aux professionnels de s'approprier plus facilement ces recommandations, ces dernières sont déclinées en plusieurs livrets, consultables de façon indépendante. Un second volet de recommandations sur le TDI, consacré aux activités et loisirs, à la scolarité et à l'emploi, est attendu fin 2024.

Consultez les recommandations de bonnes pratiques [« Trouble du développement intellectuel \(TDI\) : accompagner au mieux les personnes »](#) et le communiqué de presse [« Trouble du développement intellectuel : un accompagnement personnalisé vers l'autodétermination »](#)

Visionnez la vidéo [« témoignage "Trouble du développement intellectuel \(TDI\) : accompagner au mieux les personnes" »](#)

### Des fiches en Facile à lire et à comprendre pour les personnes concernées ....

Afin de faciliter la compréhension des recommandations par les personnes présentant un TDI, la HAS a élaboré des fiches transcrives en Facile à lire et à comprendre (FALC). Elles ont été élaborées en collaboration avec des personnes concernées. Six fiches thématiques associant messages simples et pictogrammes sont disponibles.

Consultez les 6 fiches FALC [« L'accompagnement de la personne présentant un trouble du développement intellectuel \(TDI\) »](#)



## AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

**La littérature scientifique montre que la qualité du travail en équipe a un impact considérable sur la sécurité du patient. Le manque d'organisation, de coordination ou de communication est l'une des causes majeures des événements indésirables associés aux soins (EIAS). En 2022, la HAS a publié le rapport d'activité de l'accréditation des médecins et des équipes médicales qui témoigne de la mobilisation accrue des professionnels. La HAS s'est également mobilisée en faveur de la nouvelle certification périodique des professionnels.**

### Accréditation des médecins et des équipes médicales : une mobilisation accrue

Démarche volontaire de gestion des risques permettant d'améliorer la sécurité du patient et la culture sécurité en général, l'accréditation des médecins et des équipes médicales s'affirme dans le paysage sanitaire avec une mobilisation croissante des professionnels des spécialités concernées et un taux de satisfaction élevé. Les programmes d'accréditation développés par les organismes agréés évoluent pour prendre en compte les exigences de la certification périodique des professionnels de santé. Cela se traduit par des actions concrètes sur le terrain impliquant l'ensemble des équipes médicales et paramédicales. De nombreux retours d'expérience sont réalisés par la HAS et les organismes agréés avec plus de 8 000 événements indésirables associés aux soins déclarés par an.

Consultez le [rapport d'activité 2021 des organismes agréés](#)

### Certification périodique des professionnels : un nouveau dispositif pour améliorer les pratiques

La certification périodique des professionnels de santé est un nouveau dispositif qui leur permet de se former régulièrement, d'améliorer leurs pratiques et de renforcer la relation de confiance avec leurs patients. Elle porte sur quatre axes : les connaissances et compétences, la qualité des pratiques professionnelles, la relation avec le patient et la prise en compte de la santé individuelle du praticien. Ce dispositif concerne sept professions de santé et est fondé sur une périodicité de six ans. Chargée de proposer une méthode d'élaboration des référentiels de certification, la HAS a publié un guide et sa synthèse, conçus avec les conseils nationaux des sept professions concernées et France Assos Santé. Cette méthode a été validée en 2023 par arrêté du ministre chargé de la Santé après l'avis favorable du Conseil national de la certification périodique.

Consultez la [page « Proposition de méthode d'élaboration des référentiels de certification périodique des professions de santé à ordre »](#)

## INTÉGRER LA E-SANTÉ

Dans le but d'améliorer les pratiques professionnelles, la HAS établit les procédures de certification des logiciels métiers utilisés par les médecins et les pharmaciens. Elle délivre également un agrément aux bases de données sur les médicaments. En parallèle, la HAS intègre à ses travaux un questionnement systématique sur la télésanté et la e-santé afin de favoriser l'intégration du numérique.

## Un nouveau cadre pour la certification des logiciels d'aide à la dispensation utilisés par les pharmaciens

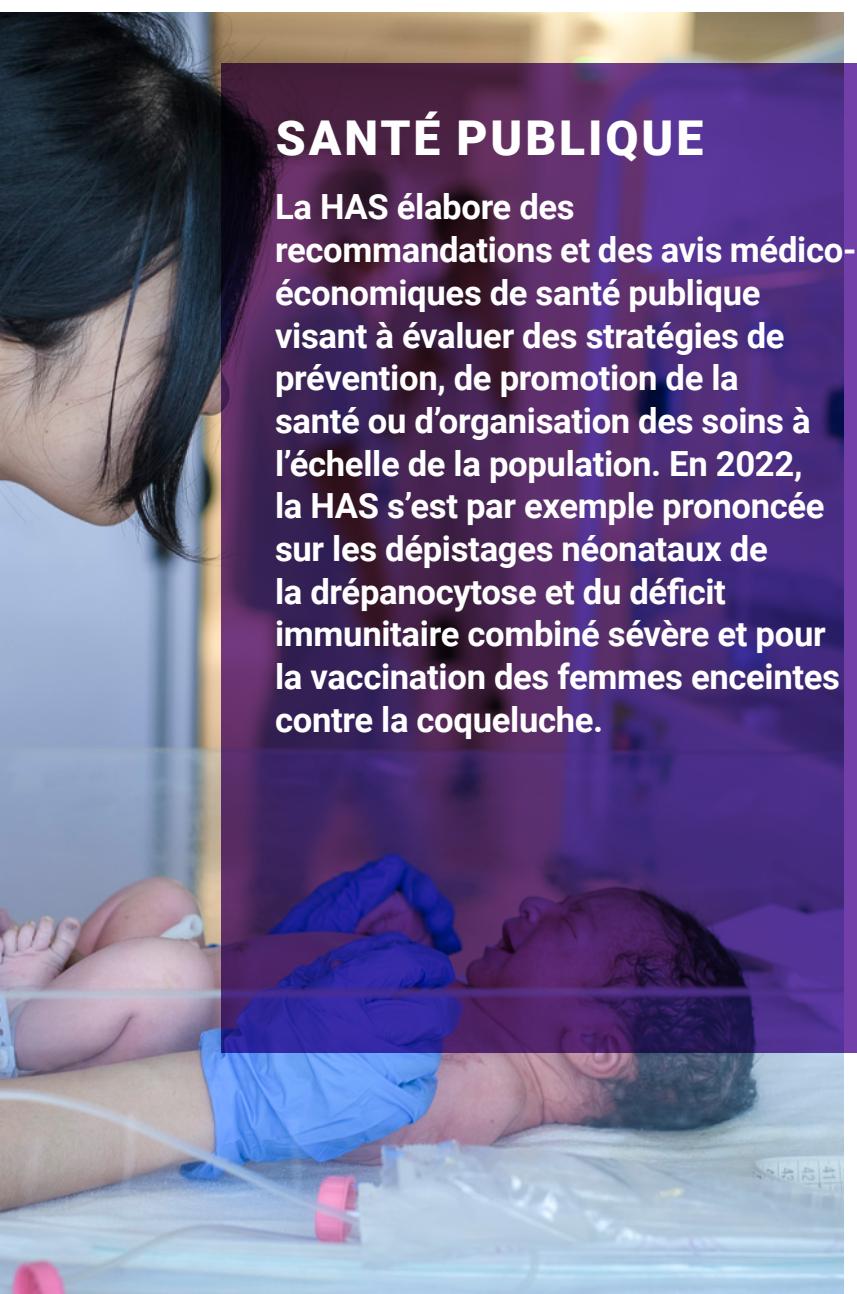
En 2022, la HAS a publié la nouvelle procédure de certification des logiciels d'aide à la dispensation (LAD) et mis à jour le référentiel pour les LAD d'officine et ceux de pharmacie à usage intérieur, avec une approche adaptée aux nouvelles missions des pharmaciens. Les éditeurs de logiciels devront s'y référer s'ils souhaitent obtenir la certification de leur produit. Cette certification, facultative en France, participe à l'amélioration des pratiques et garantit la conformité des logiciels à des exigences minimales en termes de sécurité, de qualité et d'efficience de la dispensation. Ces référentiels peuvent aussi éclairer les choix des professionnels et des établissements.

Consultez [l'actualité presse « Officines : un nouveau cadre pour la certification des logiciels d'aide à la dispensation »](#)

## Assurer la qualité des bases de données sur les médicaments

La HAS est chargée de l'agrément des bases de données sur les médicaments (BdM) destinées à l'usage des logiciels d'aide à la prescription médicale (LAP) ou d'aide à la dispensation (LAD). En 2022, la HAS a publié la 3<sup>e</sup> version de la procédure d'agrément de ces bases de données. Elle comprend notamment la mise à jour de la charte de qualité, essentielle pour garantir la précision de l'information contenue dans les BdM et pour fournir une source documentaire robuste et à jour pour les LAP et les LAD. L'objectif est de sécuriser et d'optimiser la prescription des médicaments et leur dispensation, par exemple en prévenant la iatrogénie médicamenteuse. Cette nouvelle version comprend également le dossier de demande d'agrément d'une BdM destinée aux éditeurs de logiciels.

Consultez la page [la nouvelle procédure d'agrément des bases de données sur les médicaments](#)



## SANTÉ PUBLIQUE

**La HAS élabora des recommandations et des avis médico-économiques de santé publique visant à évaluer des stratégies de prévention, de promotion de la santé ou d'organisation des soins à l'échelle de la population. En 2022, la HAS s'est par exemple prononcée sur les dépistages néonataux de la drépanocytose et du déficit immunitaire combiné sévère et pour la vaccination des femmes enceintes contre la coqueluche.**

## Dépistages néonataux de la drépanocytose et du déficit immunitaire combiné sévère

La HAS a actualisé son avis émis en 2014 sur le dépistage néonatal de la drépanocytose. Cette maladie héréditaire du sang, dont les conséquences peuvent être graves, est dépistée en France chez tous les nouveau-nés d'outre-mer mais de manière ciblée en métropole, c'est-à-dire uniquement chez les nouveau-nés dont les parents ont des origines à risque. Dans un souci de prévention et au regard des nouvelles données épidémiologiques, la HAS s'est prononcée en faveur d'une généralisation de ce dépistage à l'ensemble des nourrissons.

De même, la HAS a préconisé l'intégration, sous conditions, du dépistage du déficit immunitaire combiné sévère (DICS), un groupe de maladies génétiques rares mais graves, dans le [programme national de dépistage néonatal](#).

Consultez les communiqués de presse « [La HAS recommande la généralisation du dépistage de la drépanocytose à la naissance](#) » et « [La HAS propose l'extension du dépistage néonatal au déficit immunitaire combiné sévère \(DICS\)](#) »

## Coqueluche : la HAS en faveur de la vaccination des femmes enceintes

Infection bactérienne respiratoire très contagieuse, la coqueluche peut devenir particulièrement grave, voire fatale chez les nourrissons. En 2022, la HAS a recommandé aux pouvoirs publics de vacciner les femmes enceintes contre la coqueluche afin de protéger le nouveau-né dans ses premiers mois de vie. Elle préconise une vaccination à partir du deuxième trimestre de grossesse, en privilégiant la période entre 20 et 36 semaines d'aménorrhées. La HAS souligne que la vaccination contre la coqueluche constitue le moyen le plus efficace de lutter contre les formes graves de la maladie. Le nouveau-né est ainsi protégé grâce au passage transplacentaire des anticorps anticoqueluches de la mère. Dans le cas où la vaccination n'a pu être réalisée durant la grossesse, la HAS préconise le maintien de la stratégie de *cocooning*, qui consiste à vacciner l'entourage et la mère le plus rapidement possible à la naissance de l'enfant.

Consulter la [recommandation vaccinale contre la coqueluche chez la femme enceinte](#)



# PERTINENCE ET RÉSULTAT

**Développer la culture  
de la pertinence et du résultat  
dans l'évaluation de l'offre  
de soins et d'accompagnement**

*Développer la culture de la pertinence et du résultat dans l'évaluation de l'offre de soins et d'accompagnement*

Améliorer la qualité des soins et des accompagnements implique de développer une culture du résultat. Pour y parvenir, la HAS continue à adapter ses dispositifs d'évaluation externes des établissements de santé et des structures sociales et médico-sociales. Afin de favoriser l'émergence du « juste soin », elle accorde une place centrale à la pertinence des soins, notamment grâce au développement de l'analyse des pratiques professionnelles. Enfin, une déclaration plus systématique des événements indésirables graves (EIGS) qui surviennent au cours d'un soin ou d'un acte permet de promouvoir une culture du résultat parmi les acteurs de santé, tout comme l'élaboration d'indicateurs de qualité et de sécurité des soins orientés sur les résultats et les parcours.



## LA PERTINENCE DES SOINS

**La pertinence des soins est une notion en constante évolution, s'adaptant aux pratiques et aux connaissances. Dispensé lorsqu'il est nécessaire et en adéquation avec les besoins du patient, un soin pertinent évite les traitements non appropriés et les dépenses inutiles. Dans ce contexte, la HAS a par exemple fait le point sur les examens d'imagerie indiqués en cas de gonalgie chez l'adulte.**

### Pertinence de l'imagerie en cas de gonalgie chez l'adulte

La douleur au genou, ou gonalgie, est fréquente en population générale, plus particulièrement chez l'adulte après 40 ans. Elle est le plus souvent associée à un traumatisme ou à des pathologies, comme l'arthrose. Dans ce cas précis, un diagnostic clinique complet et un interrogatoire du patient constituent la première étape avant d'orienter vers l'imagerie adaptée. En effet, l'IRM n'est pas recommandée en première intention contrairement à la radiographie qui s'avère être suffisante, particulièrement dans le cas de gonalgie non traumatique. Afin de mieux orienter les professionnels vers les examens d'imagerie appropriés, la HAS et le Conseil national professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4) ont proposé des recommandations sur la pertinence du recours à l'imagerie en cas de gonalgie traumatique ou non chez l'adulte. Ils ont ainsi publié deux fiches à destination des médecins généralistes et des urgentistes, ainsi qu'un document d'information destiné aux patients. L'objectif est d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients et l'accessibilité aux plateaux d'imagerie en réduisant le nombre d'examens qui ne nécessitent pas d'IRM.

Consultez [les recommandations sur la pertinence de l'imagerie en cas de gonalgie chez l'adulte](#) et visionnez la minute RECO « [Gonalgie : quand recourir à l'imagerie ?](#) »

### Information des usagers sur les examens d'imagerie en cas de douleur au genou chez l'adulte

La HAS a publié un guide à destination des patients adultes souffrant de gonalgie. Il informe sur les imageries pouvant être réalisées lors d'un premier épisode de douleur et vient compléter les échanges avec le corps médical. Il revient sur les causes possibles des douleurs au genou et propose un contenu pédagogique permettant de mieux comprendre pourquoi les examens d'imagerie peuvent être nécessaires là où une IRM est rarement utile en première intention.

Consultez le [guide usagers « Douleur au genou chez l'adulte : quelle imagerie ? »](#)

## SÉCURITÉ DU PATIENT

**Promouvoir la sécurité des soins fait partie des enjeux de la HAS. En 2022, la HAS a publié le 5<sup>e</sup> bilan annuel portant sur les événements indésirables graves associés aux soins (EIGS). La conception et la mesure d'indicateurs de qualité participent aussi à la culture du résultat. Ainsi, la HAS a développé de nouveaux indicateurs sur les réhospitalisations après une chirurgie ambulatoire.**

### Mesure des réhospitalisations entre 1 et 3 jours après une chirurgie ambulatoire

La chirurgie ambulatoire constitue un enjeu majeur pour optimiser l'offre de soins au niveau national. Dans ce contexte, la HAS a développé six nouveaux indicateurs de qualité et de sécurité des soins. Ils mesurent les réhospitalisations entre 1 et 3 jours après une chirurgie ambulatoire. La survenue d'une réhospitalisation à ce délai très court annule le gain de durée de séjour attendu par comparaison à l'hospitalisation conventionnelle. Les réhospitalisations sont principalement liées à la qualité et sécurité des pratiques et concernent des complications médicales communes à tout type de chirurgie. Leurs mesures représentent donc un enjeu partagé d'amélioration, toutes spécialités confondues.

Les six nouveaux indicateurs concernent les cholécystectomies, interventions par voie transurétrale ou transcutanée pour lithiasés urinaires, interventions par voie transurétrale ou transcutanée pour des affections non lithiasiques, interventions sur les amygdales, hémorroïdectomies et prostatectomies transurétrales.

Consultez la page « [Développement de la mesure des réhospitalisations entre 1 et 3 jours après chirurgie ambulatoire par type de prise en charge](#) »

### Analyser les événements indésirables graves associés aux soins pour agir sur la sécurité du patient

Le 5<sup>e</sup> bilan annuel de la HAS portant sur les EIGS enregistre la plus forte augmentation du nombre de déclarations depuis le lancement du dispositif, témoin d'une meilleure culture sécurité des professionnels. Ce bilan intègre de nouvelles analyses spécifiques des EIGS autour de l'accouchement et en lien avec la Covid-19 aboutissant à des préconisations pour accompagner les professionnels.

Consultez le [5<sup>e</sup> bilan annuel des EIGS](#)



## LA CERTIFICATION DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

**En 2022, la HAS a mis à jour le référentiel de certification des établissements de santé. Ces évolutions incluent la promotion du questionnement éthique, le renforcement de l'implication des usagers, la prise en compte de la notion de « presqu'accident » dans le traitement des événements indésirables. Le glossaire révisé entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Trois nouvelles fiches pédagogiques sont également disponibles pour aider à comprendre et appliquer le nouveau référentiel.**

## Évolution du référentiel de certification des établissements de santé

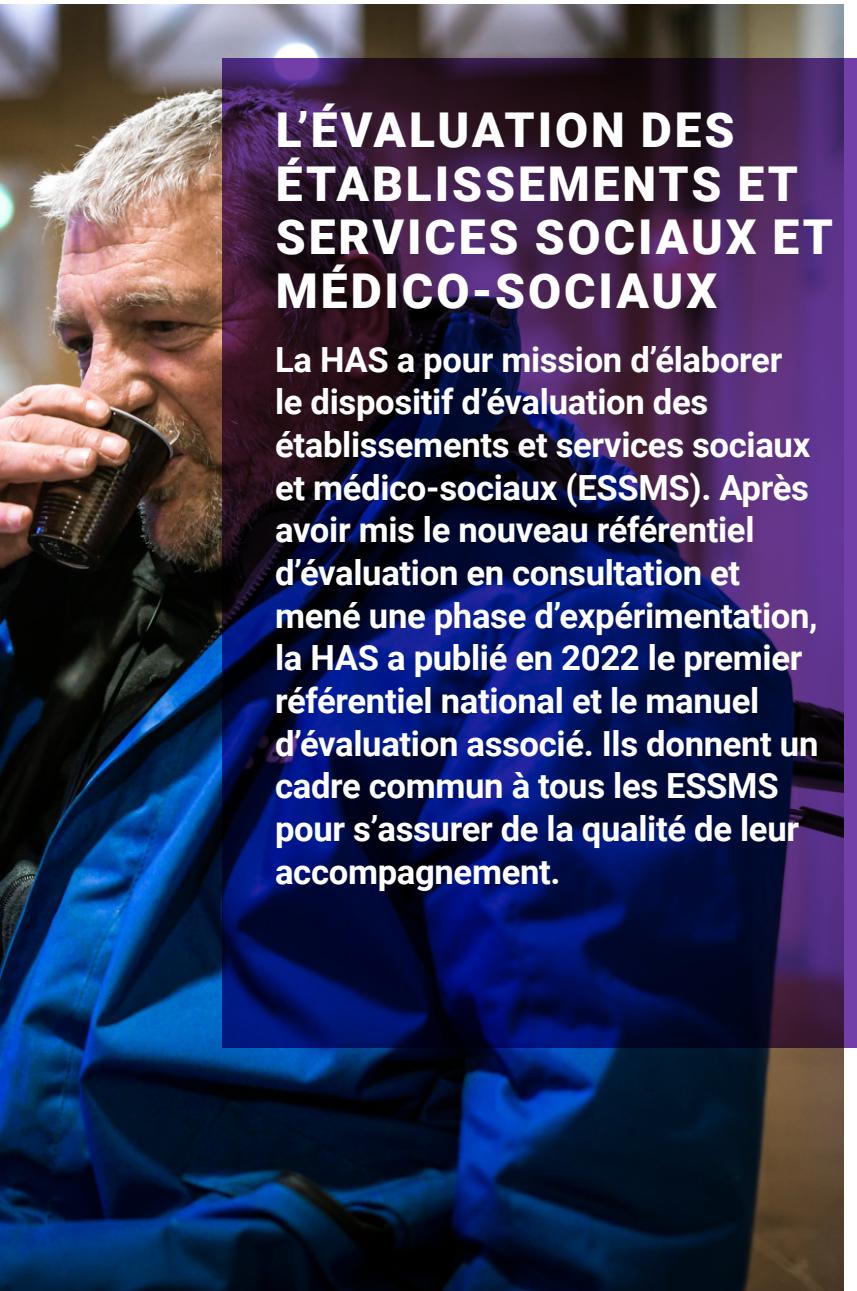
En 2022, la HAS a fait évoluer le référentiel de certification des établissements de santé pour la qualité des soins au regard des retours d'expérience des établissements et des experts-visiteurs. En concertation avec les parties prenantes et la commission certification des établissements de santé, la HAS a intégré un nouveau critère standard sur le questionnement éthique. La notion de « presqu'accident » a été ajoutée aux critères traitant des événements indésirables et des compléments sont venus enrichir d'autres critères comme celui sur le renforcement de l'implication des usagers.

Il est désormais demandé aux établissements visités de prendre en considération les événements indésirables qui surviennent au sein de leur établissement et de considérer également les événements porteurs de risques qui ont été stoppés à temps. La notion de « gravité » a par ailleurs été retirée de la définition d'événements indésirables pour permettre de tous les prendre en compte. Ces ajustements sont mentionnés dans la nouvelle version publiée en novembre 2022 au sein d'un glossaire facilitant leur identification. La nouvelle version du référentiel est applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Consultez la page « [Comprendre la certification des établissements de santé](#) »

**Des fiches pédagogiques pour faciliter l'appropriation et la compréhension du référentiel**

La HAS met à la disposition des établissements de santé et des experts-visiteurs des fiches pédagogiques afin de faciliter l'appropriation et la compréhension du référentiel. En 2022, trois nouvelles fiches pédagogiques sont venues compléter la liste de fiches existantes. Elles portent sur [l'évaluation du pilotage de l'adéquation entre les ressources humaines disponibles et la qualité et la sécurité des prises en charge](#), [l'évaluation de la prise en charge des patients privés de liberté du fait d'un séjour en milieu carcéral](#) et [la prise en charge des situations sanitaires exceptionnelles](#).



## L'ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

**La HAS a pour mission d'élaborer le dispositif d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS). Après avoir mis le nouveau référentiel d'évaluation en consultation et mené une phase d'expérimentation, la HAS a publié en 2022 le premier référentiel national et le manuel d'évaluation associé. Ils donnent un cadre commun à tous les ESSMS pour s'assurer de la qualité de leur accompagnement.**

## Déploiement du nouveau cadre d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

En 2022, la HAS a déployé le nouveau cadre d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS). Elle a publié le référentiel, le manuel, la procédure d'évaluation et le cahier des charges applicables aux organismes chargés de la réalisation de ces évaluations. La qualité des prestations délivrées est désormais évaluée grâce à des regards croisés sur la capacité des ESSMS à réaliser des accompagnements de qualité, sur les pratiques des professionnels et sur la stratégie et l'organisation mises en place par la gouvernance. Le référentiel fixe des exigences selon 9 thématiques, 42 objectifs et 157 critères. Il s'appuie sur des valeurs fondamentales que sont le pouvoir d'agir de la personne, le respect des droits fondamentaux, l'approche inclusive des accompagnements et la réflexion éthique des professionnels. C'est une étape structurante qui permet aux ESSMS de s'approprier les exigences formalisées et de s'engager dans une première démarche d'auto-évaluation.

Pour accompagner ce déploiement et faciliter l'appropriation du dispositif, la HAS a participé à plus de 30 évènements, dont 3 webinaires qu'elle a organisés à destination des ESSMS, des organismes évaluateurs et des autorités de tarification et de contrôle. Elle met également à la disposition des ESSMS un système d'information dédié (Synaé) et une foire aux questions.

Consultez la page « [Comprendre la nouvelle évaluation des ESSMS](#) », et visionnez en replay les webinaires « [Évaluation des ESSMS : webinaire dédié aux autorités de tarification et de contrôle](#) », « [Le point sur le nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS](#) » et « [Évaluation des ESSMS : webinaire dédié aux futurs organismes évaluateurs](#) ».



# INTERNATIONAL

**Renforcer l'influence  
et la présence de la HAS  
à l'international**

*Renforcer l'influence et la présence de la HAS à l'international*

La HAS déploie ses priorités stratégiques dans un contexte européen et international qui est déterminant. Sa participation à des activités internationales est donc un enjeu fort à court, moyen et long terme, en particulier dans les domaines de l'évaluation des technologies de santé (HTA) et des interventions sociales, de la qualité, de la sécurité des soins, des bonnes pratiques et de la certification hospitalière. La participation active de la HAS dans les instances européennes et internationales doit donc être confortée. La HAS doit également renforcer la visibilité de sa production scientifique à travers les publications et les participations à des congrès.



## LA VISIBILITÉ ET LA PLACE DE LA HAS À L'INTERNATIONAL

En 2022, la HAS a renforcé son engagement au niveau international. Elle a par exemple participé à la conférence internationale *Centre for Interdisciplinary Science and Education (ICSI)* au Vietnam où elle a partagé son retour d'expérience sur les relations entre science et décision publique durant la pandémie de Covid-19. Au Rwanda, la HAS s'est engagée dans le projet de jumelage visant à renforcer la régulation des médicaments par la *Food and Drug Administration (FDA)* rwandaise créée récemment. Au Liban, la HAS poursuit sa coopération historique notamment pour la certification des établissements de santé.

## Harmonisation de l'évaluation des dispositifs médicaux numériques (DMN) en Union européenne

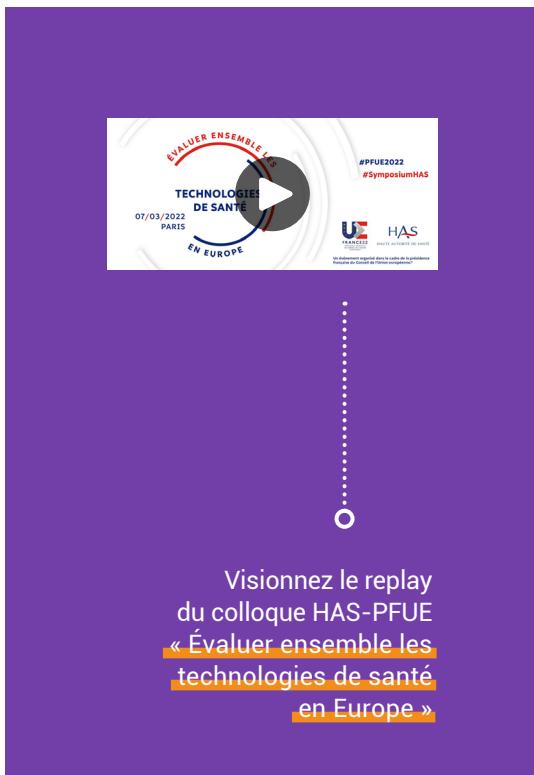
Depuis février 2022, la HAS participe à une réflexion visant à construire des standards de qualité pour l'évaluation des dispositifs médicaux numériques (DMN) dont le programme de travail est coordonné par l'*EIT Health*<sup>[1]</sup> (organisation à but non lucratif en partie financée par l'Union européenne). Le projet s'appuie sur une task force et est construit en 3 thèmes :

- Définition et taxonomie commune des DMN fondée sur une comparaison de classifications des solutions numériques en santé déjà existantes
- Harmonisation des exigences en termes de preuves nécessaires à l'évaluation des DMN à partir d'un état des lieux des exigences actuelles
- Intégration des DMN dans les systèmes de soins et l'évaluation socio-économique pour préconiser un cadre d'évaluation des critères socio-économiques basé sur des critères éthiques et des critères permettant de mesurer l'adhésion aux DMN par les usagers

La HAS copilote les groupes sur la définition et taxonomie des DMN et les preuves dans l'évaluation clinique. Les objectifs et les premiers résultats de ce projet ont été présentés en octobre 2022 lors du congrès *European Digital Medicine Conference* au Luxembourg.

## La coopération France-Québec renforce les liens entre la HAS et l'Inesss

Le projet de coopération entre la HAS et l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (Inesss), établi en 2021 pour deux ans, a renforcé les liens entre ces deux institutions. Il s'inscrit dans le cadre de la coopération franco-québécoise (CPCFQ) et porte sur « la réponse agile aux besoins décisionnels en contexte de normalité post-Covid ». En 2022, l'Inesss a ainsi été auditionné pour contribuer à l'élaboration du rapport d'analyse prospective de la HAS portant sur l'expertise publique en situation de crise. Les présidentes de la HAS et de l'Inesss ont partagé leur expérience sur la construction de l'expertise pendant la pandémie de Covid-19, à l'occasion de la conférence internationale du Centre international de science et d'éducation interdisciplinaire du Vietnam. Cette coopération s'est achevée par des visites réciproques de la HAS et de l'Inesss.



Visionnez le replay  
du colloque HAS-PFUE  
« Évaluer ensemble les  
technologies de santé  
en Europe »

## La HAS mobilisée en faveur de l'évaluation commune des technologies de santé en Europe

Dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, la HAS a organisé le 7 mars 2022 le colloque scientifique et international « Évaluer ensemble les technologies de santé en Europe ». Marquant l'entrée en vigueur du règlement UE 2021/2282 relatif à l'évaluation commune des technologies de santé en Europe, ce colloque a réuni des acteurs européens majeurs comme la Commission et le Parlement européens, l'Agence européenne des médicaments (EMA), des associations de patients, des agences d'autres pays européens, des représentants des industries et des chercheurs.

Très impliquée dans la coopération européenne en matière d'évaluation des technologies de santé, la HAS est désormais membre du groupe de coordination du règlement UE 2021/2281 dont elle a présidé la première réunion en juin 2022. Ce groupe réunit tous les représentants des États membres et travaille à la mise en place des évaluations communes des technologies de santé pour l'Union européenne.

Consultez [la page dédiée au colloque HAS-PFUE](#)

## La HAS membre du Heads of HTA Agencies Group

Le Heads of HTA Agencies Group (HAG) est un réseau indépendant regroupant les chefs de 32 agences européennes d'évaluation des technologies de santé (HTA). Il a pour vocation de fixer des orientations stratégiques, d'adopter des positions communes et de soutenir la préparation des systèmes et capacités nationaux en matière d'HTA. Le Pr Dominique Le Guludec, vice-présidente du HAG, a accueilli la 1<sup>ère</sup> réunion du groupe en mars 2022 à la HAS, ce qui a permis l'adoption de la déclaration commune sur les principes de bonne coopération pour les HTA européennes.





# HAS

## Renforcer l'efficience de la HAS

### *Renforcer l'efficience de la HAS*

Depuis le début de la crise sanitaire de Covid-19, la HAS a su répondre dans des délais inédits à des questions cruciales tout en garantissant la même qualité d'expertise.

Cette réactivité s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue qui doit être encore renforcée pour faire face aux défis de demain. Plusieurs leviers ont été identifiés par la HAS pour y parvenir : adapter au mieux ses productions aux cibles auxquelles elles sont destinées, accompagner les équipes dans ces évolutions, ou encore renforcer la transversalité des travaux entre le champ sanitaire, social et médico-social.



# ORGANIGRAMME AU 1<sup>ER</sup> JUIN 2023

**PRÉSIDENT**

Lionel COLLET

**DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Fabienne BARTOLI

**MISSION DATA**

Pierre-Alain JACHIET

**MISSION INTERNATIONALE**

Sophie ALBERT

**MISSION RAPPORT D'ANALYSE PROSPECTIVE**

Michèle MORIN-SURROCA

**COLLÈGE**

Lionel COLLET

Isabelle ADENOT

Pierre COCHAT

Claire COMPAGNON

Anne-Claude CRÉMIEUX

Catherine GEINDRE

Jean-Yves GRALL

Christian SAOUT

**AGENCE COMPTABLE**

Hervé DESCHILD'T

**DÉONTOLOGUE**

Robert GELLI

**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ET DE L'ACCÈS À L'INNOVATION**

Floriane PELON

Adjointe : Cédric Carbonneil, Hubert Galmiche

Mission numérique en santé  
Corinne COLLIGNON

Service évaluation en santé publique et évaluation des vaccins  
Patricia MINAYA-FLORES

Adjointe : Andrea Lasserre, Clément Piel

Service évaluation des dispositifs  
Hubert GALMICHE

Adjointe : Morgane Le Bail, Camille Marguerite

Service évaluation des actes professionnels  
Cédric CARBONNEIL

Adjointe : Denis-Jean David, Nadia Squalli

Service évaluation des médicaments  
Sophie KELLEY

Adjointe : Alexandre Beaufils, Alice Desbiolles, Thierno Diatta

Adjoint en charge des questions internationales  
Judith FERNANDEZ

Cellule de coordination médico-économique  
Marguerite KANDEL

Cellule de coordination sur les données en vie réelle  
Camille THOMASSIN

**DIRECTION DE L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES SOINS**

Amélie LANSIAUX

Adjoint : Pierre Gabach

Mission numérique en santé  
Corinne COLLIGNON

Service évaluation et outils pour la qualité et la sécurité des soins  
Laetitia MAY-MICHELANGELI

Adjointe : Candice Legris, Sandrine Morin, Stéphane Thibault

Service bonnes pratiques  
Pierre GABACH

Adjointe : Valérie Ertel-Pau, Marie-José Moquet

Service certification des établissements de santé  
Anne CHEVRIER

Adjointe : Loïc Keribin, Patrick Mechain

**DIRECTION DE LA QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL**

Angélique KHALED

Service évaluation  
Sandra GRIMALDI

Service recommandations  
Aïssatou SOW

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION, DE L'INFORMATION ET DE L'ENGAGEMENT DES USAGERS**

Emmanuelle BARA

Service documentation et veille  
Frédérique PAGÈS

Adjointe : Marie Georget

Service presse  
N.

Service communication et information  
Laure MENANTEAU-BENDAVID

Adjointe : Sabine Marette

Service engagement des usagers  
Joëlle ANDRÉ-VERT

**SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

Christine VINCENT

Service juridique  
Maxence LYONNET

Service finances, achats et logistique  
Frédéric MAHIEU

Adjointe : Lydia Zei

Service ressources humaines  
Mathilde DUVAL

Adjointe : Stéeve Petter, Christophe Varlet

Service du système d'information  
Henri SALLÉ

Adjoint : Jean-Yves Périer, N.

Mission programmation  
Nathalie COUVINEAU

Mission expertise  
Caroline TRANCHE

Mission maîtrise des risques et audit interne  
Anny SIBONI-ZERBIB

## Le schéma pluriannuel d'optimisation des dépenses

(article 21 de la loi du 20 janvier 2017)

Depuis plusieurs années, la HAS s'inscrit dans des démarches de mutualisation des achats. Le regroupement de commandes avec la direction des achats de l'Etat (DAE) lui permet notamment l'accès à des ressources documentaires (abonnements, accès à des bases de données) et à des dispositifs de formation, ainsi qu'à des dispositifs de traitement des données. Le recours à des centrales d'achat publiques (UGAP, RESAH) intervient en particulier pour l'informatique (équipements informatiques, copieurs, logiciels en bibliothèque multi-éditeur et prestations d'appui) et les communications (téléphonie). Elles sont également mobilisées pour les fournitures courantes et le mobilier, pour l'accès à des formations ainsi que pour des prestations ponctuelles.

## Programme de travail de la HAS : une nouvelle méthodologie pour améliorer sa réactivité et sa capacité à faire face à des saisines urgentes non programmées

Le programme de travail de la HAS est défini chaque année au terme d'une négociation menée en concertation avec le ministère chargé de la Santé et la Caisse nationale d'assurance maladie. Il tient compte également des demandes formulées par les organisations professionnelles et les associations d'usagers, et des auto-saisines. L'élaboration du programme de travail de la HAS s'appuie sur des critères de sélection, de priorisation et de sortie des demandes du programme de travail : utilité et pertinence des travaux, compte tenu notamment de l'existence de travaux récents sur des sujets similaires, faisabilité technique au regard notamment de données disponibles et capacité à faire des équipes, degré d'urgence au regard de l'actualité. Par ailleurs, pour donner une meilleure visibilité de l'état d'avancement de ses travaux, la HAS affiche la liste des travaux qui seront publiés dans les six prochains mois ainsi que ceux qui seront publiés les six mois suivants. Elle publie également une feuille de route pour tous les travaux prévus à plus long terme.

Consultez le [programme de travail 2022 de la HAS](#)

## Amendement du projet stratégique 2019-2024 de la HAS.....

À la suite de la crise sanitaire, de l'actualité liée aux questions climatiques et du rôle et de l'impact de l'institution dans son écosystème, la HAS a souhaité faire état de certains enjeux essentiels pour l'avenir de ses missions. Elle a donc amendé son projet stratégique 2019-2024 en 2022 pour intégrer de nouveaux enjeux relatifs à l'environnement, aux questions de santé publique et de prévention et à la responsabilité sociale et environnementale de la HAS. Une première étape qui devra se poursuivre lors de l'élaboration du prochain projet stratégique.

Consultez le [le projet stratégique de la HAS](#)



## RENFORCER L'IMPACT DES PRODUCTIONS

**Les recommandations de la HAS visent à améliorer la qualité, la sécurité et la pertinence des soins et des accompagnements. Elles doivent permettre aux professionnels de faire évoluer leurs pratiques. Leur simple publication ne garantit pas leur bonne utilisation, il est nécessaire d'accompagner leur élaboration et leur diffusion pour garantir leur impact. L'année 2022 a été marquée par l'adoption, par le Collège de la HAS, des préconisations de la commission impact des recommandations visant à optimiser et suivre l'appropriation des travaux de la HAS par les professionnels. La direction de la communication, de l'information et de l'engagement des usagers s'est, quant à elle, attachée à diffuser largement les travaux de l'institution.**

## Préconisations finales de la commission impact des recommandations

Dans son projet stratégique 2019-2024, la HAS a souhaité améliorer l'impact des recommandations adressées aux professionnels des champs sanitaire, social et médico-social. L'enjeu est de s'assurer que ces recommandations trouvent leur traduction dans les pratiques professionnelles.

La commission impact des recommandations (CIR), chargée de réfléchir aux moyens d'optimiser et de suivre l'appropriation des recommandations par les professionnels, a remis ses recommandations au Collège de la HAS. À partir de cas d'usage, représentatifs de la diversité des publications de la HAS (méthodes, thématiques, professionnels concernés, etc.), elle a construit une approche systémique et formulé six préconisations pour améliorer l'impact des recommandations :

- structurer une approche utilisateur ;
- actionner des partenariats ;
- resserrer les liens avec les acteurs de la formation initiale et continue ;
- faciliter la reprise des recommandations par d'autres offreurs d'informations ;
- systématiser le recours à des données de sources variées ;
- ancrer la préoccupation de l'impact à chaque étape de l'élaboration d'une recommandation.

La mise en œuvre de ces préconisations se traduira en 2023 par la création d'un programme transversal, rassemblant l'ensemble des projets HAS concourant à l'optimisation de l'impact des recommandations en un projet opérationnel et partagé.

### Améliorer la prévention du risque cardiovasculaire

La HAS a réalisé une étude sur le rôle, les connaissances et les attentes des médecins généralistes en matière de prévention primaire du risque cardiovasculaire global. L'objectif : intégrer aux recommandations, en cours d'élaboration, des outils pour mieux identifier et accompagner les patients à risque.



## Violences conjugales : un outil d'aide au repérage pour les professionnels

Dans ses travaux sur le « [Repérage des femmes victimes de violences au sein du couple](#) » publiés en 2019, la HAS recommande aux professionnels de santé de premier recours d'interroger leurs patientes pour savoir si elles ont vécu ou vivent des violences conjugales, même en l'absence de signe d'alerte. Pour faciliter l'appropriation de cette recommandation par les médecins généralistes, la commission impact des recommandations de la HAS a sollicité l'appui de l'équipe des sciences comportementales de la direction interministérielle de la transformation publique (DITP). Une [expérimentation a été menée](#) et a permis d'élaborer un outil d'aide au repérage des violences conjugales pour les médecins généralistes. La HAS a également mis en place un baromètre pour suivre l'évolution des pratiques des médecins généralistes en interrogeant directement leurs patientes

[Visionnez la minute RECO « Violences conjugales : comment les repérer ? »](#)

## Acc陪agnants éducatifs sociaux et maladies neurodégénératives

En 2020, la HAS a publié les guides « [Services d'aide et de soins à domicile : accompagnement des personnes atteintes de maladie neurodégénérative](#) ». La commission impact des recommandations a proposé de renforcer leur appropriation par les accompagnants éducatifs et sociaux (AES), quotidiennement au contact des personnes accompagnées mais peu susceptibles de lire l'ensemble des quatre guides. Les messages spécifiquement destinés aux AES ont été extraits des guides, simplifiés et priorisés. Une étude qualitative a permis d'analyser les perceptions, difficultés et besoins pratiques des AES qui accompagnent des personnes atteintes de maladies neurodégénératives à leur domicile. Sur la base de ses résultats, des prototypes de supports ont été coconstruits pour améliorer le vécu quotidien des AES et favoriser le recours aux recommandations HAS. Ces nouveaux outils seront publiés en 2023.

[Visionnez la minute RECO « Maladies neuroévolutives : accompagner à domicile »](#)



## Faire connaître les travaux de la HAS et informer les professionnels et les usagers

La HAS mène divers types d'actions de communication et d'information à l'attention des acteurs du système de santé – professionnels de santé, du social et du médico-social, usagers, industriels et institutionnels.

À nouveau mobilisée par l'actualité liée à la Covid-19, mais aussi au Mpox, la HAS a néanmoins poursuivi, en 2022 ses actions pour relayer l'ensemble de ses travaux et répondre aux deux objectifs de communication qu'elle s'est fixés.

### Accroître la visibilité de ses travaux

Grâce aux actions de communication, la HAS a augmenté de plus de 91 % le nombre de visites sur son site internet et ses communautés sur les réseaux sociaux : 23 % sur LinkedIn, 16 % sur Facebook et 8 % sur Twitter. Par ailleurs, elle a participé à six salons professionnels pour diffuser au plus grand nombre ses publications.

Malgré un paysage médiatique encore largement occupé par la pandémie, la HAS est allée à la rencontre des journalistes pour aborder différents sujets, hors Covid. Elle a organisé des conférences de presse sur de nombreuses actualités comme le nouveau dispositif d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), la prescription et la consultation de l'activité physique, le panorama des entrepôts de données de santé hospitaliers ou encore les travaux visant à renforcer l'engagement des usagers.

### Améliorer la lisibilité et l'appropriation des productions

La HAS a par exemple repensé la rubrique dédiée à la sécurité du patient sur son site internet afin d'améliorer l'accès aux dispositifs et à tous les outils par les professionnels. Neuf nouvelles vidéos « La minute RECO » ont été réalisées en 2022. Leur principe : donner la parole à un expert pour présenter les messages clés d'une recommandation en moins de deux minutes. En complément, la HAS a développé un nouveau format court de vidéo pour présenter les messages essentiels de ses travaux. Enfin, elle a organisé cinq webinaires sur des thématiques telles que l'évaluation des ESSMS, la prescription d'une activité physique adaptée ou encore les événements indésirables associés aux soins. Entre 572 et 1 685 participants s'y sont connectés, identifiant ainsi la HAS comme un acteur de référence.

## ACCOMPAGNER LA HAS ET SES ÉQUIPES DANS LES ÉVOLUTIONS

**Pour accompagner les évolutions structurelles du système de santé, améliorer la coordination entre ses services et favoriser la transversalité, la HAS adapte son organisation et accompagne ses agents dans l'acquisition de nouvelles compétences. La HAS s'engage à renforcer la qualité de vie au travail pour ses collaborateurs en lien étroit avec son comité social et économique. Une démarche de responsabilité sociétale de l'organisation a également été mise en place.**

### La HAS adapte son organisation

Pour assurer un support transversal méthodologique et faciliter l'harmonisation des pratiques au sein de la direction de l'évaluation et l'accès à l'innovation, la HAS a créé deux nouvelles cellules de coordination : la cellule de coordination sur les données en vie réelle et la cellule de coordination médico-économique.

Pour faciliter la coordination et l'harmonisation de ses activités, la HAS a opéré une réorganisation de certains services du secrétariat général. Le pôle logistique a ainsi rejoint le service achats, budgets et finances qui devient le service des finances, des achats et de la logistique. Le service de la transformation numérique et logistique se recentre sur le pilotage des systèmes d'information de la HAS, avec deux unités : l'une dédiée à l'infrastructure et l'autre aux applications. Il devient ainsi le service des systèmes d'information.

Ces initiatives illustrent la capacité de la HAS à repenser son organisation pour améliorer la coordination entre les services et favoriser la transversalité dans un objectif commun d'amélioration continue de la qualité des soins et des accompagnements.



## Maîtrise des risques et contrôle interne

En 2022, les chantiers prioritaires en termes de maîtrise des risques ont porté sur le renforcement du plan de continuité d'activité à la lumière de l'expérience de la crise passée et sur la sécurisation de la structure face au risque cyber (actions de sensibilisation et d'acculturation aux bonnes pratiques d'utilisation des outils informatiques et renforcement de l'infrastructure). La mise à jour de la cartographie des risques a également fait ressortir la nécessité de mettre en place un plan d'action en faveur de la prévention des risques psychosociaux, accrus notamment par la forte mobilisation des agents pour répondre à l'augmentation des demandes urgentes. En parallèle, une revue des processus supports est engagée pour accompagner les métiers vers une plus grande dématérialisation, améliorer la fluidité et la sécurisation des circuits internes.

## La responsabilité sociétale au cœur des actions de la HAS

La HAS est engagée dans une démarche de responsabilité sociétale des organisations. Les membres de la gouvernance ont coconstruit une Fresque du climat démontrant ainsi leur engagement pour la protection de l'environnement. Celle-ci a permis de mieux appréhender les enjeux du réchauffement climatique et de dialoguer sur les priorités pour le système de santé. Ces échanges ont conduit à la modification du projet stratégique 2019-2024 de la HAS, avec l'ajout de perspectives sur ces enjeux et la création d'un groupe de réflexion santé-environnement. Par ailleurs, la HAS a instauré un plan de sobriété énergétique et participé au World Clean Up Day. La promotion de l'égalité professionnelle et de l'inclusion sous toutes ses formes est aussi une préoccupation majeure de la HAS. Elle a signé de nouveaux partenariats pour favoriser l'insertion des jeunes, développer l'emploi local et tisser des liens écoles-entreprises. Elle a également participé au salon Hello Handicap. Accordant une importance primordiale à la santé et au bien-être de ses collaborateurs, elle a mis en place un parcours managérial et des actions de promotion de la qualité de vie au travail. Elle lutte également contre les risques psychosociaux avec la mise en place d'une organisation dédiée. Enfin, elle a renforcé la transparence concernant l'attribution des primes et promotions.



## RENFORCER LA TRANSVERSALITÉ

**Pour favoriser et renforcer la transversalité en son sein, la HAS conçoit de nouveaux outils numériques pour faciliter les missions des services, est attentive à sa politique de communication interne et d'amélioration des pratiques et favorise l'intégration de ses nouveaux collaborateurs.**

## Accompagner les services et engager les experts

En 2022, la mission expertise de la HAS a procédé à 3 enquêtes pour connaître les fonctionnements, les contraintes et les attentes des collaborateurs et avoir un retour d'expérience des experts qu'elle sollicite pour ses travaux. Près de 50 entretiens ont été réalisés en interne et plus de 600 réponses d'experts à un questionnaire en ligne ont été analysées.

L'ensemble de ces informations a permis de construire la feuille de route de la mission expertise autour de 5 objectifs :

- Améliorer les processus pour simplifier et fluidifier les pratiques
- Faciliter la recherche et le recrutement des experts
- Accompagner la gestion de la déontologie pour être conforme aux exigences réglementaires de la manière la plus efficace possible
- Mettre en place des outils pour accompagner les experts tout au long de la collaboration
- Communiquer pour partager et mobiliser sur le sujet de l'expertise et engager les experts

## La HAS déploie de nouveaux systèmes d'information

La HAS poursuit le déploiement de systèmes d'information de grande ampleur comme Calista, le système d'information pour la certification des établissements de santé, qui a enregistré 580 visites en 2022.

De nouveaux systèmes d'information ont également vu le jour comme Synaé, plateforme dédiée à l'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux accessible tant aux organismes accrédités qu'aux ESSMS. La plateforme collaborative EVATECH a également été ouverte, fin 2022, pour le dépôt de toute demande d'inscription sur la liste des activités de télésurveillance médicale en vue d'un remboursement et pour leur prise en charge anticipée.

Enfin, la nouvelle version d'Archiclass, le système d'archivage électronique, est en cours de lancement et permettra un mécanisme de déversement vers les Archives nationales.



## Des actions d'information et communication interne pour accompagner les agents et renforcer la cohésion

La HAS mène régulièrement des actions de communication interne pour accompagner ses agents, renforcer la cohésion, décloisonner, faire circuler l'information et renforcer la culture commune. Outre les lettres d'information internes hebdomadaires, elle attache une importance particulière à l'accueil et l'intégration de ses nouveaux collaborateurs en leur proposant des formations et un accompagnement personnalisé.

### Accompagnement personnalisé à la recherche documentaire

Le service documentation et veille propose aux collaborateurs de la HAS des sessions de formation à la recherche documentaire et à l'utilisation d'EndNote, l'outil de gestion bibliographique. Il propose également différents services tels qu'une revue de presse quotidienne, des lettres veille thématiques, des abonnements à des revues, etc.

### Des rendez-vous bimensuels « À la une »

En 2022, la HAS a poursuivi l'organisation du rendez-vous bimensuel, baptisé « À la une », instauré depuis le premier confinement en 2020. Durant 30 minutes, un vendredi sur deux, la présidente de la HAS et la directrice générale explicitent les sujets d'actualité de l'institution et se mettent à disposition de tous pour répondre aux questions.

### Une nouvelle formule pour les matinées d'accueil des nouveaux arrivants

En 2022, la HAS a repensé l'organisation des matinées d'accueil des nouveaux arrivants, étape essentielle à l'intégration des collaborateurs. Temps fort de cette matinée, l'escape game permet aux participants de parfaire leur connaissance de l'institution, de découvrir les locaux et favorise les échanges. Il est construit autour d'informations clés sur la HAS telles que ses missions, ses valeurs, son organisation, son projet stratégique ou encore la déontologie. Ces sessions viennent en complément de l'accueil personnalisé assuré par les services du secrétariat général le jour de l'arrivée d'un collaborateur et par son service de rattachement.

### Livret des managers .....O

Le secrétariat général a élaboré un guide dédié aux managers. Véritable boîte à outils, il permet de trouver facilement l'ensemble des informations, applications et outils dont les managers ont besoin dans leur quotidien et d'identifier les personnes ressources dans chaque domaine.



## Bilan comptable

ACTIF	Exercice 2022			Exercice 2021
	Brut	Amortissement dépréciation	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b> Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques procédés, droits et valeurs similaires	16 575 266,92	16 193 420,02	381 846,90	180 840,91
<b>Immobilisations corporelles</b> Autres immobilisations corporelles Avances et acomptes sur commande d'immobilisations corporelles	5 100 988,78	4 011 586,20	1 089 402,58	1 069 020,38
<b>Immobilisations financières</b> Autres formes de participation Prêts au personnel Dépôts et cautionnements	10 000,00 618,00		10 000,00 618,00	1 374,00
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>21 686 873,70</b>	<b>20 205 006,22</b>	<b>1 481 867,48</b>	<b>1 251 235,29</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Créances sur entités publiques et organismes internationaux</b>	89 680,67		89 680,67	100 063,91
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	47 487,66		47 487,66	66 446,21
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	6 773,59		6 773,59	21 162,50
<b>Créances correspondant opérations pour comptes de tiers</b>				
<b>Créances sur les autres débiteurs</b> • Personnel et comptes rattachés • Débiteurs et crééditeurs divers • Comptes transitoires ou d'attente	5 649,95		5 649,95	3 987,83
<b>Charges constatées d'avance</b>				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE)</b>	<b>149 591,87</b>		<b>149 591,87</b>	<b>191 660,45</b>
<b>TRÉSORERIE – Disponibilités</b>	27 062 960,97		27 062 960,97	43 981 631,69
<b>TOTAL TRÉSORERIE</b>	<b>27 062 960,97</b>		<b>27 062 960,97</b>	<b>43 981 631,69</b>
<b>Comptes de régularisation</b>				
<b>Écart de conversion – actif</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>48 899 426,54</b>	<b>20 205 006,22</b>	<b>28 694 420,32</b>	<b>45 424 527,43</b>

PASSIF	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Financements reçus</b> Financement de l'actif par des tiers		1 269,76
<b>Réserves</b>	44 314 146,54	51 578 879,89
<b>Report à nouveau (solde créiteur ou débiteur)</b> <b>Résultat net de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	-19 115 754,70	-7 264 733,35
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>25 198 391,84</b>	<b>44 315 416,30</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	210 312,00	210 312,00
Provisions pour charges	2 730 543,50	
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>2 940 855,50</b>	<b>210 312,00</b>
<b>DETTES NON FINANCIÈRES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	208 941,39	559 397,98
Dettes fiscales et sociales	338 516,90	326 059,07
Avances et acomptes reçus		
Dettes correspondant à opérations pour comptes de tiers		
Autres dettes non financières	7 714,69	13 342,08
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<b>TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES</b>	<b>555 172,98</b>	<b>898 799,13</b>
<b>TRÉSORERIE</b>		
Autres éléments de trésorerie passive		
<b>TOTAL TRÉSORERIE</b>		
Comptes de régularisation		
Écart de conversion – passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>28 694 420,32</b>	<b>45 424 527,43</b>

## Compte de résultat

CHARGES	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		
Achats Consommation de marchandises et d'approvisionnements, réalisation de travaux et consommation directe de services par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des stocks	24 299 251,76	21 353 455,58
Charges de personnel : • Salaires, traitements et rémunérations diverses	30 950 818,93	27 174 813,34
• Charges sociales	9 909 923,37	8 855 342,55
• Autres charges de personnel	854 761,58	542 560,39
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	4 573 782,87	4 872 402,78
Dotation aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés	3 153 484,38	812 338,92
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>73 742 022,89</b>	<b>63 610 913,56</b>
<b>CHARGES D'INTERVENTION</b>		
<b>TOTAL CHARGES D'INTERVENTION</b>		
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION</b>	<b>73 742 022,89</b>	<b>63 610 913,56</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Charges d'intérêts		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Pertes de change		
Autres charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières		
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES</b>		
<b>RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ (BÉNÉFICE)</b>		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>73 742 022,89</b>	<b>63 610 913,56</b>

PRODUITS	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>Produits sans contrepartie directe</b> (ou subventions et produits assimilés)		
Subventions pour charges de service public		
Subventions de fonctionnement en provenance de l'État et des autres entités publiques	54 134 445,16	56 005 493,91
Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'État et des autres entités publiques		
<b>Produits avec contrepartie directe</b> (ou produits directs d'activité)		
Ventes de biens ou prestations de services	230 394,60	240 746,10
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Autres produits de gestion	260 152,91	83 249,52
<b>Autres produits</b>		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)		13 500,00
Reprises du financement rattaché à un actif	1 269,76	3 188,63
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>54 626 262,43</b>	<b>56 346 178,16</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des participations et prêts	5,76	2,05
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie		
Gains de change		
Autres produits financiers		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières		
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>5,76</b>	<b>2,05</b>
<b>RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ (PERTE)</b>	<b>19 115 754,70</b>	<b>7 264 733,35</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>73 742 022,89</b>	<b>63 610 913,56</b>



# ANNEXES

**Abstracts**

**Articles**

**Reprises**

**Publications**

# ABSTRACTS 2022

## Interventions et posters réalisés en 2021

- Assmann K, Gloanec M, Prunet C, May-Michelangeli L. *Understanding patient experience in France: a topic modeling analysis from the national survey on patient satisfaction and experience "e-Satis"*. ISQua's 38th International Conference 17th-20 October, 2022.
- Bejaoui M, Messarat-Haddouche Z, Assmann K, Morin S, May-Michelangeli L. *Flu vaccination for healthcare personnel: room for improvement remains*. ISQua's 38th International Conference 17th-20 October, 2022.
- Biosse-Duplan A. La participation des usagers dans les établissements sanitaires et ESSMS. Journée de rentrée sociale de l'Uriopss Grand Est 12 octobre 2022.
- Blanchard S. *Rapid guidelines in the context COVID-19: what is the perception of their quality and value by French general practitioner?* G.I.N. 17th annual conference 21-24 September, 2022.
- Blanchard S. *Rapid guidelines in the context COVID-19: what is the perception of their quality and value by French healthcare professionals?* G.I.N. 17th annual conference 21-24 September, 2022.
- Blanchard-Musset S, Sachs A, Gasto F, Lavie E, Petitprez K, Nouyrigat E, Pitard A, Gabach P. *When evidence-based decisions are challenged: the French guidelines experience*. G.I.N. 17th annual conference 24 September, 2022.
- Carboneil C. *Saisine de la HAS ? Quels financements pour les analyses génétiques*. 8<sup>e</sup> Congrès de la SFMPP 5-7 octobre 2022.

- Carboneil C. *Spécificités méthodologiques pour la radiothérapie : le point de vue de la HAS*. 33<sup>e</sup> Congrès de la Société française de radiothérapie oncologique 28-30 septembre 2022.
- Carboneil C. *Pertinence des actes de biologie médicale : point de vue HAS*. Biomed J 2022 4<sup>e</sup> édition 19-20 mai 2022.
- Carboneil C. *Évaluation en vue de remboursement, dispositifs d'appui à l'innovation, modalités d'accompagnement, que fait la HAS pour les actes de biologie médicale ?* Biomarker & Therapy Days 6<sup>e</sup> édition 28 & 29 juin 2022.
- Carboneil C. *Nouvelles modalités d'accès à la HAS, présentes et à venir, place des évaluations en vie réelle. Recommandations aux professionnels*. Séance de l'Académie nationale de chirurgie « Le projet de l'Académie pour l'accès aux innovations » 2 mars 2022.
- Carboneil C. *Quels liens entre établissements et instances nationales dans l'évaluation des technologies de santé ? Séminaire « Évaluation des technologies de santé (ETS) en milieu hospitalier : quelles expériences, quels enjeux, quelles méthodes ? »* 24 novembre 2022.
- Chazalette L. *Implementation of compulsory community and involuntary outpatient treatment : guidelines and tools to improve interprofessionnal practices. French Example*. G.I.N. 17th annual conference 21-24 September, 2022.
- Collignon C, Geier AS, Graciet A. *Entre innovation, cadres réglementaires et financements structurels : quelles perspectives pour les thérapies numériques en France et en Allemagne ? Panel*. Rencontres franco-allemandes « Santé & Numérique » 2022.

- Ertel-Pau V, Gabach P. HAS et recommandations. Présentation de la méthode d'élaboration des recommandations. Journées francophones de radiologie diagnostique et interventionnelle 7-10 octobre 2022.
- Ertel-Pau V, Pauchet-Traversat AF. Surpoids et obésité de l'enfant et de l'adolescent : quel parcours de soins ? Congrès de médecine générale (CMGF) 24-26 mars 2022.
- Karrer M. Co-élaborer une recommandation en Facile à lire et à comprendre. 3<sup>e</sup> Colloque international sur le partenariat de soins avec les patients 5-7 octobre 2022.
- Karrer M. Les modalités de l'engagement dans les secteurs social, médico-social et sanitaire. Santexpo 2022 17-19 mai 2022.
- Lafarge J-C. Chirurgie bariatrique et HAS. Congrès SOFFCOMM 2022 15, 16 et 17 septembre 2022.
- Lafarge J-C. Chirurgie métabolique : traitement chirurgical du diabète de type 2. Rapport d'évaluation. 8<sup>e</sup> Journée régionale de l'obésité Île-de-France 10 octobre 2022.
- Lafarge J-C. *Metabolic Surgery vision of HAS. Health Technology Assessment (HTA)*. Congrès MSSG-Afero 2022 25 & 26 novembre 2022.
- Low E, André-Vert J. *International benchmark on HTA Training Tools*. INAHTA Patient Engagement Learning Group Webinar 15 march, 2022.
- Lucet B, Haniquaut F, Coniel M, Fourali R, May-Michelangeli L. *Accreditation of physicians and medical teams in France contributes to the improvement of practice and patient safety*. ISQua's 38th International Conference 17th-20 October, 2022.
- Lucet B. *Feedback on the deployment of the new model of accreditation of hospitals for the quality of care in France*. ISQua's 38th International Conference 17th-20 October, 2022.
- May-Michelangeli L. L'intelligence artificielle (IA) et les évènements indésirables associés aux soins (EIAS) en anesthésie. Congrès de la société française d'anesthésie et de réanimation (SFAR) 22-24 septembre 2022.
- May-Michelangeli L. Relation patient : quelques exemples. Congrès SOFCOT 2022 09-11 novembre 2022.
- May-Michelangeli L. Accréditation des médecins et équipes médicales : point d'actualité. Journées francophones de radiologie diagnostique et interventionnelle 7-10 octobre 2022.
- Saout C. Patient, et si le futur n'était plus ce qu'il était ? Illustration des avancées en démocratie sanitaire depuis la loi Kouchner et perspectives. 15<sup>e</sup> Forum Patient Pfizer 24 novembre 2022

# ARTICLES 2022

- Abdessater M, Michel P, Bardet F, Kanbar A, Legeais D, Cabarrot P, May-Michelangeli L et al. Les pratiques professionnelles des chirurgiens urologues en France concernant la check-list au bloc opératoire. *Progrès en urologie* 2022 E-pub Oct 4:S1166-7087(22)00421-3.
- Allen A, Patrick H, Ruof J, Buchberger B, Varela-Lema L, Guilhaume C et al. *Development and Pilot Test of the Registry Evaluation and Quality Standards Tool: An Information Technology-Based Tool to Support and Review Registries*. *Value in Health* 2022; 25(8):1390-98
- Arbyn M, Simon M, de Sanjosé S, Clarke MA, Poljak M, Rezhaque R et al. *Accuracy and effectiveness of HPV mRNA testing in cervical cancer screening: a systematic review and meta-analysis*. *The Lancet Oncologie* 2022; 23(7):950-60.
- Arbyn M, Simon M, Peeters E, Xu L, Meijer CJ, Berkhof J, Cuschieri K. *2020 list of human papillomavirus assays suitable for primary cervical cancer screening*. *Clinical Microbiologie and Infection* 2022; 27(8):1083-95.
- Assmann K, Gloanec M, Prunet C, Auger C, Doutreligne M, Sitruk A, Morin S, May-Michelangeli L, Morgand C. *Expérience des patients : valorisation et analyse nationale des commentaires des patients recueillis dans le cadre du dispositif national e-Satis*. *Revue d'épidémiologie et de santé publique* 2022; 70:S33-S4.
- Bailly F, Trouvin AP, Bercier S, Dadoun S, Deneuville JP, Petitprez K et al. *Recommandations et arbre décisionnel sur la prise en charge de la lombalgie avec ou sans radiculalgie*. *Revue du rhumatisme (édition française)* 2022 ; 89(4):345-50
- Banaei-Bouchareb L, Sitruk A, Solomiac A, Morin S, May-Michelangeli L. *Indicateur HAS ISO-ORTHO en chirurgie orthopédique : présentation et résultats 2019*. *Hygiènes* 2022; 30(3):217-28.
- Banaei-Bouchareb L, Prunet C, Morin S, May-Michelangeli L. *Validation de six indicateurs de réhospitalisations après chirurgie ambulatoire*. *Risques et Qualité* 2022;19(4):217-21.
- Bart S, Abdessater M, Bardet F, Legeais D, Cabarrot P, May-Michelangeli L et al. *First evaluation of surgical safety checklist's utilisation by urological surgeons in France*. *BJU International* 2022; 130(5):589-91.
- Bosetti P, Tran Kiem C, Andronico A, Paireau J, Levy-Bruhl D, Alter L, et al. *Impact of booster vaccination on the control of COVID-19 Delta wave in the context of waning immunity: application to France in the winter 2021/22*. *Eurosurveillance : bulletin européen sur les maladies transmissibles = European communicable disease bulletin* 2022; 27(1):2101125.
- Cabarrot P, Terroba C, De Pizzol C, Mentec H, L M-M, Lansiaux A. *Un second souffle en 2022 pour la check-list « Sécurité du patient au bloc opératoire »*. *Risques et Qualité* 2022;19(3):139-48.
- Chu C, Barbou des Courières S, Fournier K, Kelley S, Bay JO, Gadeyne M. *Réforme de l'accès dérogatoire aux médicaments*. *Bulletin du Cancer* 2022; 109(1):20-2.
- Curmin R, Iwatsubo Y, Dheyriat L, Cohen-Akénine A, Guillo S. *Algorithmes visant à identifier les patients asthmatiques dans les bases de données médico-administratives : une revue systématique de la littérature*. *Revue d'épidémiologie et de santé publique* 2022; 70:S27-S8.
- Depaigne-Loth A, Poirat L, Natali J-P, Lenoir-Salfati M, Regnier K et al. *Vive la différence : A Comparison of CPD Quality Assurance Systems in France and The United States*. *Journal of European CME* 2022; 11(1)2068215. Derhy S, Gaillot J, Rousseau S, Piel C, Thorrington D, Zanetti L, Gall B, Venot C, Chyderiotis S, Mueller J. *Extension de la vaccination contre les HPV aux garçons : enquête auprès de familles et de médecins généralistes*. *Bulletin du Cancer (Paris)* 2022; 109(4):445-45.
- Faucher B, Assab R, Roux J, Levy-Bruhl D, Tran Kiem C, Zanetti L et al. *Agent-based modelling of reactive vaccination of workplaces and schools against COVID-19*. *Nature Communication* 2022; 13(1414).

- Fosse-Edorh S, Piffaretti C, Saboni L, Mandereau-Bruno L, Bénézet L, Raimond V. Études ENTRED : un dispositif pour améliorer la connaissance de l'état de santé des personnes présentant un diabète en France – Premiers résultats de la troisième édition conduite en métropole en 2019. BEH 2022;(22):383-92.
- Galbraith M, Guilhaume C, Bélorgey C. Early Dialogues for Pharmaceutical Products in European Network for Health Technology Assessment Joint Action 3: What Was Done and Where to Go in the Future. International Journal of Technology Assessment Health Care 2022; 38(1):e30.
- Gedda M. Blanchir la littérature grise en kinésithérapie. Contribuer à améliorer les pratiques. Kinésithérapie, la Revue 2022; 22(248):3-5.
- Idriss SA, Reynard P, Marx M, Mainguy A, Thai-Van H et al. Short- and Long-Term Effect of Cochlear Implantation on Disabling Tinnitus in Single-Sided Deafness Patients: A Systematic Review. Journal of Clinical Medicine 2022; 11(19) 5664.
- Labadie M, Angoulvant F, Ayari Khalfallah S, Blondiaux E, Pitard A, Gabach P, et al. Diagnostic et prise en charge des enfants ayant ingéré une pile bouton. Toxicologie analytique et clinique 2022 ; 34(3):168-180
- Lazareth H, Capuano F, Calmus S, Erbault M, Morin S, Thervet E, May-Michelangeli L, Grenier C. Quality indicators in hemodialysis: A 5-year experience of national campaigns in France. Seminars in Dialysis 2022; 35(6):511-21
- Mansouri I, Raffray M, Lassalle M, de Vathaire F, Lazareth H et al. An algorithm for identifying chronic kidney disease in the French national health insurance claims database. Néphrologie & Thérapeutique 2022; 18(4):255-62.
- May-Michelangeli L, Morgand C, Nun A. Les enjeux de qualité et de sécurité. État des lieux des évènements indésirables associés aux soins en chirurgie ambulatoire. Actualité et Dossiers Santé Publique 2022; (118):25-9.
- Michels PE, Auger C, Fanelli G, May-Michelangeli L, Morgand C. Analyse des déclarations de tentatives de suicide dans la base de retour d'expérience des évènements indésirables graves associés aux soins de la Haute Autorité de santé - Étude quantitative et qualitative des évènements de 2017 à 2021. Revue d'épidémiologie et de santé publique 2022; 70:S6-S7.
- Morgand C. Identifier et évaluer les prises en charge ambulatoires : intérêts et limites des bases de données. Actualité et Dossiers Santé Publique 2022; (118):52-3.
- Morgand C, Cabarrot P, Coniel M, Lakhli C. Analyse exploratoire des biais cognitifs dans les évènements indésirables associés aux soins. Revue d'épidémiologie et de santé publique 2022; 70:S45.
- Morgand C, Cabarrot P, Coniel M, Prunet C, Morin S, May-Michelangeli L. Caractéristiques des évènements indésirables associés aux soins et de l'expérience patients durant la pandémie Covid-19. Revue d'épidémiologie et de santé publique 2022; 70:S3.
- Pascal C, Mathy C, Bongiovanni I, Konishi M. Integrating organizational impacts into health technology assessment (HTA): an analysis of the content and use of existing evaluation frameworks. International Journal of Technology Assessment Health Care 2022; 38(1):e80.
- Peters S, Sukumar K, Blanchard S, Ramasamy A, Malinowski J, et al. Trends in guideline implementation: an updated scoping review. Implementation Science 2022; 17(1):50.
- Puñal-Riobóo J, Varela-Lema L, Guilhaume C, Galbraith M, Bélorgey C, Meillassoux A, et al. Postlaunch evidence generation practices among health technology assessment bodies in Europe. International Journal of Technology Assessment Health Care 2022; 38(1):e33.
- Roussel C, Chassany O, Durand-Zaleski I, Josseran A, Alter L, Fernandez J et al. Place des mesures rapportées par les patients (PROMS/PREMS) dans l'évaluation et la valorisation des technologies de santé en France. Thérapie 2022; 77(1):89-102.

# ARTICLES 2022

- Ruether A, Imaz-Iglesia I, Bélorgey C, Lo Scalzo A, Garrett Z, Guardian M. *European collaboration on health technology assessment: looking backward and forward*. International Journal of Technology Assessment Health Care 2022; 38(1):e34.
- Sandmann FG, van Leeuwen E, Bernard-Stoecklin S, Casado I, Castilla J, Thorrington D et al. *Health and economic impact of seasonal influenza mass vaccination strategies in European settings: A mathematical modelling and cost-effectiveness analysis*. Vaccine 2022; 40(9):1306-9
- Saout C. *Le conseil pour l'engagement des usagers : une expérimentation démocratique au format inédit pour la HAS*. Kinésithérapie, la Revue 2022; (643):13-5.
- Vanier A, Leroy M, Hardouin JB. *Toward a rigorous assessment of the statistical performances of methods to estimate the Minimal Important Difference of Patient-Reported Outcomes: A protocol for a large-scale simulation study*. Methods 2022; 204:396-409

# REPRISES 2022

- Check-list « Sécurité du patient au bloc opératoire » version 2018 « Vérifier ensemble pour décider ». Dans : « Techniques et principes élémentaires de chirurgie : un ABCdaire » Elsevier Masson, mai 2022
- Choix et durées d'antibiothérapie préconisées dans les infections bactériennes courantes. Synthèse. Juillet 2021. Dans : Soins à domicile 2022;86-87:38-41
- Choix et durée de l'antibiothérapie : Femme enceinte : colonisation urinaire et cystite. Fiche mémo. Juillet 2021. Dans : Profession Sage-femme 2022; 281:37-38
- Choix et durée de l'antibiothérapie : Cystite aiguë simple, à risque de complication ou récidivante, de la femme. Fiche mémo. Juillet 2021. Dans : Profession Sage-femme 2022; 281:35-36
- Idées et conduites suicidaires chez l'enfant et l'adolescent : prévention, repérage, évaluation, prise en charge. Acteurs de soins de première ligne. Synthèse. Septembre 2021. Dans : Perfectionnement en pédiatrie 2022; 5(1):53-60
- Idées et conduites suicidaires chez l'enfant et l'adolescent : prévention, repérage, évaluation, prise en charge. Prise en charge hospitalière et de 2<sup>e</sup> ligne. Synthèse. Septembre 2021. Dans : Perfectionnement en pédiatrie 2022; 5(1):61-65
- Ingestion d'une pile bouton par un enfant. Pour les professionnels de santé de premier recours. Algorithme de prise en charge, régulation de la prise en charge d'un enfant ayant ingéré une pile bouton sans témoin. Fiche outils. Février 2022. Dans : Perfectionnement en pédiatrie 2022; 5(2):122-26
- Prévention des déformations crâniennes positionnelles et mort inattendue du nourrisson. Fiche mémo. Février 2020. Dans : Journal de pédiatrie et de puériculture 2022; 35(1):54-57
- Recommandation vaccinale contre la coqueluche chez la femme enceinte. Fiche de synthèse. Avril 2022. Dans : Profession Sage-femme 2022; 281:40-44
- Rééducation à la phase chronique de l'AVC de l'adulte : pertinence, indications et modalités. Fiche de synthèse. Juin 2022. Dans : Repères en gériatrie 2022; 24(210):263-267
- Sécurité du patient. Réduire le risque d'événements indésirables associés aux soins. Fiche de synthèse. Octobre 2021. Dans : Soins à domicile 2022;88:40-43

# PUBLICATIONS 2022

## Publications mises en ligne en 2022, hors feuilles de route et notes de cadrage.

Toutes les publications de la Haute Autorité de santé sont disponibles sur [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)

### 1. Évaluation des produits et technologies de santé

#### 1.1 Médicaments

##### Accès au remboursement

[352 avis sur les médicaments](#)

##### Accès précoce

[98 avis d'accès précoce](#)

##### Guides et outils

• [Autorisation d'accès précoce aux médicaments : doctrine d'évaluation de la HAS](#)

#### 1.2 Dispositifs médicaux

##### Accès au remboursement

[273 avis sur les dispositifs médicaux](#)

##### Rapports d'évaluation

• [Réévaluation des défibrillateurs cardiaques automatiques implantables avec sonde\(s\) endocavitaire\(s\)](#)

#### Fiche bon usage des technologies de santé

• [Pansements pour plaies suturées, à la suite d'une intervention chirurgicale](#)

#### 1.3 Actes professionnels

[15 avis sur des actes](#)

##### Rapports d'évaluation

• [Diagnostic biologique des mycoplasmes urogénitaux dans les infections génitales basses](#)  
• [Purpura thrombotique thrombocytopénique – Exploration d'ADAMTS-13](#)  
• [Endomicroscopie confocale par aiguille de ponction pour la caractérisation des](#)

#### tumeurs kystiques pancréatiques

- [Stimulation magnétique transcrânienne dans le traitement de la dépression résistante de l'adulte](#)
- [Chirurgie métabolique : traitement chirurgical du diabète de type 2](#)

#### Argumentaire

- [Évaluation de l'utilisation de l'échoscopie \(ou échographie clinique ciblée\) par le médecin généraliste](#)

#### Synthèse

- [Acte de détection d'altérations du gène RET par la technique de séquençage nouvelle génération \(NGS\) dans le cancer bronchique non à petites cellules et le cancer médiulaire de la thyroïde](#)

#### Synthèse relative à la Covid-19

- [Évaluation des tests antigéniques salivaires pour la détection du SARS-CoV-2](#)

#### Avis

- [Acte de détermination du statut de déficience de la voie de recombinaison homologue \(HRD\)](#)

#### Avis relatifs à la Covid-19 et au Mpox

- [Avis de la HAS relatif aux autotests de détection antigénique du SARS-CoV-2 sur prélèvement nasal chez les personnes-contacts](#)
- [Acte de détection du virus de la variole du singe \(Monkeypox virus\) par test d'amplification des acides nucléiques \(TAAN\)](#)

#### 1.4 Évaluation économique

[29 avis économiques](#)

#### 1.5 Innovation

#### 2 avis et décisions relatifs au forfait innovation

- [Gastroplastie endoscopique avec l'aide de la plateforme de triangulation ENDOMINA](#)
- [Dispositif Intervapor](#)

## 1.6 Promotion médicale

- Suivi de la certification de l'activité d'information promotionnelle sur les médicaments
  - Rapport

## 2. Recommandations

### 2.1 Santé publique

#### Recommandations

- Dépistage du cancer bronchopulmonaire par scanner thoracique faible dose sans injection : actualisation de l'avis de 2016. Rapport d'orientation
- Évaluation a priori de l'extension du dépistage néonatal au déficit immunitaire combiné sévère par la technique de quantification des TREC en population générale en France

#### Avis

- Généralisation du dépistage de la drépanocytose en France métropolitaine

### 2.2 Pratique clinique

#### Recommandations de bonne pratique

- Diagnostic et prise en charge des enfants ayant ingéré une pile bouton ou une pile plate
- Diagnostic et prise en charge de l'hypertonie oculaire et du glaucome primitif à angle ouvert
- Bon usage des opioïdes antalgiques – Prévention et prise en charge du mésusage et des surdoses d'opioïdes
- Obésité de l'adulte : prise en charge de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> niveaux
- Rééducation à la phase chronique d'un AVC de l'adulte : pertinence, indications et modalités
- Gestion du capital sanguin en pré, per et postopératoire
- Syndrome du nez vide
- Dégénérescence maculaire liée à l'âge (actualisation)
- Ponction biopsie rénale dans le diagnostic des maladies rénales chez l'adulte

#### Fiche pertinence

- Pertinence de l'imagerie dans l'exploration d'une gonalgie chez l'adulte

#### Guide d'amélioration des pratiques

- Processus d'annonce d'un diagnostic psychiatrique sévère à un patient majeur : enjeux, principes, place de l'entourage – Guide et synthèse

## Guide de parcours de soins

- Maladie de Lyme
- Surpoids et obésité de l'enfant et de l'adolescent
- Consultation et prescription médicale d'activité physique à des fins de santé

## 71 protocoles nationaux et de soins élaborés par les centres nationaux de référence pour maladies rares (PNDS)

- Documents non validés par la HAS

## Réponses rapides dans le cadre de la Covid-19 et du Mpox

- Démarche médicale pour la vaccination contre la Covid-19 (actualisation)
- Symptômes prolongés à la suite d'une Covid-19 de l'enfant et l'adolescent
- Monkeypox : prise en charge en médecine de 1<sup>er</sup> recours

## Fiches méthode DPC

- Vignettes cliniques – actualisation
- Revue de mortalité et de morbidité (RMM) – actualisation

## 2.3 Parcours de soins

#### Guides et outils

- Surpoids et obésité chez l'enfant et l'adolescent
- Maladie de Lyme
- Consultation et prescription médicale d'activité physique à des fins de santé

## 2.4 E-santé

#### Rapport et référentiel

- Intégration des dispositifs médicaux numériques à usage professionnel dans la pratique : état des lieux et perspectives d'aide au choix
- Charte de qualité des bases de données sur les médicaments (BdM) : critères de qualité et procédure d'agrément (version n° 3)

## Référentiel des fonctions et organisations des soins pour les solutions de télésurveillance médicale

- Patient diabétique
- Patient insuffisant rénal chronique
- Patient insuffisant respiratoire chronique
- Patient insuffisant cardiaque chronique
- Patient porteur de prothèse cardiaque implantable à visée thérapeutique

## Certification des logiciels à destination des professionnels

- Procédure de certification des logiciels d'aide à la dispensation LAD
- Référentiel fonctionnel de certification des logiciels d'aide à la dispensation en pharmacie d'officine
- Référentiel fonctionnel de certification des logiciels d'aide à la dispensation en pharmacie à usage intérieur

## Systèmes d'aide à la décision indexée par médicament (SAM)

- SAM de l'ANSM sur les fluoroquinolones : bon usage et sécurisation
- SAM de l'ANSM sur l'amoxicilline seule ou associée à l'acide clavulanique : bon usage dans un contexte de pénurie
- SAM de l'ANSM sur le topiramate : modification des conditions de prescription et de délivrance (CPD) pour les patientes, afin de limiter les risques liés à l'exposition in utero

## Avis

- Projet de décret relatif aux missions des infirmiers en santé au travail, délégation de certaines missions par les médecins du travail et mise en œuvre de la télésanté au travail

## 2.5 Sécurité du patient

### Rapports

- Les déterminants de la qualité et de la sécurité des soins en établissement de santé
- Rapport annuel d'activité 2020 sur les événements indésirables graves associés à des soins (EIGS)
- Rapport annuel d'activité 2021 sur les événements indésirables graves associés à des soins (EIGS)
- Les suicides et tentatives de suicide de patients – Analyse de 795 cas déclarés dans le cadre du dispositif de déclaration des EIGS entre mars 2017 et juin 2021

### Guides

- Le patient en auto-administration de ses médicaments en cours d'hospitalisation

### Flash sécurité patient

- Calcul de doses médicamenteuses. La règle de trois doit rester la règle
- SAMU. Et si chacun jouait sa partition ?
- Le stockage des curares... Des erreurs pas si rares
- Suicide. Mieux vaut prévenir que mourir
- Changement de sonde naso-gastrique. Une mauvaise position et c'est la réanimation
- Patient sous neuroleptique... la vigilance est la bonne pratique
- Téléconsultation : à distance, redoubler de vigilance

## 2.6 Vaccination

### Avis Covid-19

- Projet de décret modificatif du décret n° 2022-1097 du 30 juillet 2022 relatif aux mesures de veille et de sécurité sanitaire maintenues en matière de lutte contre la Covid-19
- Obligation de vaccination contre la Covid-19 des professionnels des secteurs sanitaire et médico-social
- Place d'une dose de rappel additionnelle des vaccins contre la Covid-19 dans la stratégie vaccinale
- Lancement de la campagne de vaccination 2022/2023 contre la grippe saisonnière en France dans l'hémisphère Nord et à Mayotte dans le contexte de l'épidémie de Covid-19
- Modification de l'avis n° 2022.0020/AC/SESPEV du 7 avril 2022 relatif à l'édition 2022 du calendrier des vaccinations
- Contre-indications à la vaccination contre la Covid-19
- Projet de décret et trois projets d'arrêté visant à faire évoluer les compétences des infirmiers et des pharmaciens d'officine en matière de vaccination
- Levée de la contre-indication de la primovaccination contre la Covid-19 en cas d'antécédent de syndrome inflammatoire multi-systémique pédiatrique post-infection par le SARS-CoV-2
- Place d'un deuxième rappel des vaccins contre la Covid-19 dans la stratégie vaccinale
- Place du vaccin Janssen dans la stratégie de vaccination contre la Covid-19
- Date de lancement de la campagne de vaccination 2022 contre la grippe à La Réunion
- Projet de décret modifiant le décret n° 2021-699 du 1<sup>er</sup> juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire
- Projet de décret modifiant le décret n° 2021-699 du 1<sup>er</sup> juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire
- Projet de décret modifiant le décret n° 2021-699 du 1<sup>er</sup> juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire
- Modification du décret du 1<sup>er</sup> juin 2021 relative aux schémas vaccinaux reconnus dans le cadre du passe sanitaire
- Place du vaccin Janssen en seconde dose et en dose de rappel dans la stratégie de vaccination contre la Covid-19

### Recommandations vaccinales en lien avec la Covid-19

- Place du vaccin Comirnaty (3 µg) dans la stratégie de primovaccination des enfants de 6 mois à 4 ans révolus
- Place du vaccin Nuvaxovid chez les 12-17 ans
- Place du vaccin VidPrevyn Beta
- Place du vaccin Nuvaxovid dans la stratégie de rappel

- Place du vaccin VLA2001
- Place du vaccin contre la Covid-19 SPIKEVAX bivalent Original/Omicron BA.1
- Stratégie vaccinale de rappel contre la Covid-19
- Place des vaccins contre la Covid-19 Comirnaty bivalents Original/Omicron BA.1 et Original/Omicron BA.4-5
- Anticipation des scénarios possibles à l'automne 2022
- Place du vaccin Nuvaxovid (NVX-CoV2373)

#### Avis et recommandations vaccinales non liées à la Covid-19

- Recommandation vaccinale contre les infections à rotavirus – Révision de la stratégie vaccinale et détermination de la place des vaccins Rotarix et RotaTeq
- Recommandation vaccinale contre la coqueluche chez la femme enceinte
- Élargissement des compétences en matière de vaccination des infirmiers, des pharmaciens et des sages-femmes (volet 2)
- Élargissement des compétences en matière de vaccination des infirmiers, des pharmaciens et des sages-femmes (volet 1)
- Stratégie de vaccination contre le Monkeypox
- Mentions minimales obligatoires pour la publicité du vaccin contre les infections invasives à méningocoque de sérogroupe B BEXSERO
- Vaccination contre le virus Monkeypox en préexposition des personnes à haut risque d'exposition
- Vaccination des primovaccinés et des populations pédiatriques contre le virus Monkeypox
- Place du vaccin Dengvaxia dans la stratégie vaccinale contre la dengue
- Vaccination contre Monkeypox
- Modification de l'avis n° 2022.0020/AC/SESPEV du 7 avril 2022 relatif à l'édition 2022 du calendrier des vaccinations
- Mentions minimales obligatoires pour la publicité du vaccin contre la grippe saisonnière EFLUELDA
- Ajout des vaccins méningococciques de sérogroupe B à l'arrêté fixant la liste des vaccins mentionnée à l'article L. 5122-6 du Code de la santé publique
- Édition 2022 du calendrier des vaccinations
- Projet de décret et trois projets d'arrêté visant à faire évoluer les compétences des infirmiers et des pharmaciens d'officine en matière de vaccination

#### 2.7 Bon usage des produits de santé

- Fiche BUM – Médicaments antiémétiques dans le traitement symptomatique des nausées et des vomissements
- Fiche bon usage des inhibiteurs de la pompe à protons (IPP)

#### 2.8 Social et médico-social

##### Guides

- La participation des personnes concernées à l'élaboration des recommandations de bonnes pratiques professionnelles pour le secteur social et médico-social

##### Recommandations de bonne pratique

- L'accompagnement de la personne présentant un trouble du développement intellectuel (TDI) – Volet 1

### 3. Engagement des usagers

#### 3.1 Information des patients et des usagers

- Covid-19 – Quel test faire ? (actualisations)
- Diagnostic en psychiatrie adulte – Mieux comprendre et être accompagné(e)
- Douleur au genou chez l'adulte : quelle imagerie ?
- Prolapsus génital de la femme – Des solutions pour le traiter
- Prolapsus génital de la femme – Le pessaire gynécologique : à quoi ça sert ? Comment l'utiliser ?
- Activité physique adaptée : votre meilleure alliée santé
- Comment augmenter votre activité physique ?

Fiches d'information par pathologie :

- Asthme
- BPCO (bronchopneumopathie chronique obstructive)
- Cancer (sein, colorectal, prostate)
- Dépression
- Diabète de type 1
- Diabète de type 2
- Grossesse
- Hypertension artérielle
- Insuffisance cardiaque chronique
- Maladie coronaire
- Maladie de Parkinson
- Troubles schizophréniques
- Surpoids et obésité – Adultes

#### 3.2 Information en Facile à lire et à comprendre

Fiches en Facile à lire et à comprendre (FALC) sur l'accompagnement de la personne présentant un trouble du développement intellectuel (TDI) :

- Communication et habiletés sociales
- Cognition et apprentissages

- Littératie et numérité
- Sensorialité et motricité
- Accompagnement des professionnels et des familles

### 3.3 Participation des usagers et de leurs associations

- Coopération entre la HAS et les usagers
- Questionnaire pour la contribution des associations d'usagers aux évaluations de médicaments
- Questionnaire pour la contribution des associations d'usagers – Évaluation d'un dispositif médical en vue du remboursement
- Accès précoce – Guide pour les associations et groupes de patients et d'usagers en vue de leur contribution
- Comprendre l'évaluation des technologies de santé – Support de formation pour les associations de patients et d'usagers
- Améliorer la participation des usagers dans les commissions des usagers et les conseils de la vie sociale – Avis n° 1/2022 du conseil pour l'engagement des usagers

## 4. Certification et accréditation

### 4.1 Certification des établissements de santé

#### 530 rapports et décisions de certification des établissements de santé

#### Outils d'accompagnement et d'appropriation

- Référentiel de certification pour la qualité des soins (mise à jour)
- Document d'information certification des établissements de santé (mise à jour)
- 5 infographies méthodes d'évaluation (mise à jour)
- Fiche pratique destinée aux représentants d'usagers (mise à jour)

#### Autres outils d'accompagnement et d'appropriation

### 4.2 Indicateurs pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins

#### Guides

- Aide à l'utilisation de questionnaires patients de mesure des résultats de soins (PROMs) pour améliorer la pratique clinique courante dans la prise en charge de l'insuffisance cardiaque
- Aide à l'utilisation de questionnaires patients de mesure des résultats de soins (PROMs) pour améliorer la pratique clinique courante dans la prise en charge de la maladie rénale chronique

#### Rapports

- Rapport des résultats nationaux de la campagne 2022 des indicateurs de qualité et de sécurité des soins (IQSS) en médecine-chirurgie-obstétrique dont la chirurgie ambulatoire
- Rapport des résultats nationaux de la campagne 2022 des IQSS en hospitalisation à temps plein en psychiatrie
- Rapport des résultats nationaux de la campagne 2022 des IQSS en soins de suite et réadaptation (SSR)
- Rapport des résultats nationaux de la campagne 2022 des IQSS en hospitalisation à domicile (HAD)
- Rapport des résultats nationaux de la campagne 2022 des IQSS sur les infections associées aux soins
- Synthèse des résultats nationaux 2022 : e-Satis + 48 h MCO – Patients hospitalisés plus de 48 h en médecine – chirurgie – obstétrique
- Synthèse des résultats nationaux 2022 : e-Satis MCO CA – Patients hospitalisés en chirurgie ambulatoire
- Synthèse des résultats nationaux 2022 : e-Satis SSR – Patients hospitalisés en soins de suite et réadaptation
- Rapport des résultats nationaux de la campagne 2022 des IQSS sur la mesure des complications en chirurgie orthopédique : infections du site opératoire 3 mois après pose d'une PTH ou d'une PTG, ISO-PTH ou ISO-PTG – Annexe au rapport complet
- Rapport des résultats nationaux de la campagne 2022 des IQSS sur la mesure des complications en chirurgie orthopédique : évènements thrombo-emboliques après pose d'une PTH ou d'une PTG, ETE- PTH ou ETE-PTG – Annexe au rapport complet
- Rapport des résultats nationaux de la campagne 2022 des IQSS en chirurgie ambulatoire : réhospitalisations à 3 jours après chirurgie ambulatoire pour 6 interventions ciblées – Annexe au rapport complet
- Rapport des résultats des mesures volontaires de la qualité proposées en 2021 des pratiques en psychiatrie – périmètre « ambulatoire en CMP »
- Rapport des résultats des mesures volontaires de la qualité proposées en 2021 des pratiques en psychiatrie – périmètre « temps plein »
- Rapport des résultats des mesures volontaires de la qualité proposées en 2021 de la prise en charge de l'accident vasculaire cérébral en MCO
- Rapport des résultats des mesures volontaires de la qualité proposées en 2021 de la prise en charge de l'accident vasculaire cérébral en soins de suite et réadaptation
- Rapport d'étape : développement de la mesure des réhospitalisations entre 1 et 3 jours après une chirurgie ambulatoire – Identification des prises en charge avec potentiel d'amélioration par retour aux dossiers
- Expérience des patients hospitalisés en France : analyse nationale des commentaires

#### libres du dispositif e-Satis

- Expérience des patients : valorisation et analyse nationale des commentaires des patients recueillis dans le cadre du dispositif national e-Satis – Abstract
- Parcours du patient à risque ou atteint de BPCO : définition des indicateurs de qualité du parcours de soins – Actualisation
- Parcours du patient à risque ou atteint de bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) : 7 indicateurs de qualité développés
- Parcours du patient à risque ou atteint de bronchopneumopathie chronique obstructive – Indicateurs de qualité issus du SNDS – Résultats nationaux et régionaux 2017
- Synthèse des résultats des indicateurs de qualité du parcours des patients à risque ou atteints de bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO)

#### Infographie

- BPCO : des indicateurs pour améliorer le parcours de soins (synthèse des principaux résultats)

#### Brochures d'information

- Mesure des événements thrombo-emboliques après la pose d'une prothèse totale de hanche : complications en chirurgie orthopédique
- Mesure des infections du site opératoire 3 mois après la pose d'une prothèse totale de hanche : complications en chirurgie orthopédique (mise à jour)
- Mesure des événements thrombo-emboliques après pose de prothèse totale de genou : complications en chirurgie orthopédique (mise à jour)
- Mesure des infections du site opératoire 3 mois après la pose d'une prothèse totale de genou : complications en chirurgie orthopédique (mise à jour)
- Mesure de la mortalité 30 jours après un infarctus du myocarde : développement d'un indicateur de résultats en cardiologie
- Mesure des réhospitalisations entre 1 et 3 jours après chirurgie ambulatoire

#### 4.3 Accréditations

##### 140 décisions d'accréditation de médecins et d'équipes médicales, de refus et de renoncement

- Rapport d'activité 2021 des organismes agréés pour l'accréditation de la qualité de la pratique professionnelle des médecins et des équipes médicales

#### Référentiels risque de spécialité médicale actualisés

- Collège de neurochirurgie
- OA-Chirped (chirurgie pédiatrique)
- Collège français des anesthésistes-réanimateurs (CFAR)

#### • Association française d'urologie (AFU)

- Vascurisq (chirurgie vasculaire)
- Plastirisq (chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique)
- ORL-DPC (chirurgie ORL, de la face et du cou)

#### 4.4 Certification périodique des professions de santé à ordre

- Proposition de méthode d'élaboration des référentiels de certification périodique des professions de santé à ordre

#### 5. Évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux

- Référentiel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux
- Manuel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux
- Procédure d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux

#### 6. Avis rendus par la Haute Autorité de santé

##### 6.1 Avis sur un protocole de coopération

- Coopération entre médecins et infirmiers pour la prise en charge à domicile des patients âgés ou en situation de handicap et en difficulté pour se déplacer aux cabinets des médecins

##### 6.2 Autres avis

###### Article L. 1151-1 du Code de la santé publique

- Limitation de la pratique de l'acte de « fermeture de l'appendice auriculaire gauche par voie transcutanée » à certains établissements de santé
- Limitation de la pratique de l'acte de « rétrécissement de l'orifice atrioventriculaire gauche par dispositif par voie veineuse transcutanée et voie transseptale avec guidage par échographie-doppler par voie transœsophagienne » à certains établissements de santé
- Limitation de l'utilisation de médicaments de thérapie génique indiqués dans le traitement des enfants atteints de déficit sévère en AADC à certains établissements de santé

###### Article L. 162-1-7 du Code de la sécurité sociale

- Exploration d'ADAMTS-13 dans le cadre du purpura thrombotique thrombocytopénique
- Chirurgie métabolique

- Actes de résection d'une hyperplasie de la prostate par urétrocystoscopie – REZUM
- Actes de résection d'une hyperplasie de la prostate par urétrocystoscopie – AQUABEAM
- ROBOTIC SYSTEM
- Acte d'implantation du dispositif INSPIRE IV
- Acte de remplacement du dispositif INSPIRE IV
- Acte d'ablation du dispositif INSPIRE IV
- Acte de détection du virus de la variole du singe (Monkeypox virus) par test d'amplification des acides nucléiques (TAAN)
- Acte de détection d'altérations du gène RET par la technique de séquençage nouvelle génération (NGS) dans le cancer bronchique non à petites cellules et le cancer médullaire de la thyroïde
- Acte de stimulation magnétique transcrânienne dans le traitement de la dépression résistante de l'adulte
- Acte d'endomicroscopie confocale par aiguille de ponction pour la caractérisation des tumeurs kystiques pancréatiques
- Recherche et caractérisation des mycoplasmes dans les infections génitales basses (urétrite, cervicite)
- Acte de détermination du statut de déficience de la voie de recombinaison homologue (HRD)
- Actes de drainage biliaire avec pose d'endoprothèse transluminale d'apposition, par œsogastroduodénoscopie, avec guidage écho-endoscopique
- Acte de lithotripsie intravasculaire d'artère coronaire, par voie artérielle transcutanée
- Ablation d'un appareillage auditif à conduction osseuse implanté dans l'os temporal
- Pose d'un appareillage auditif à conduction osseuse dans l'os temporal
- Extension de l'utilisation des autotests de détection antigénique du SARS-CoV-2 sur prélèvement nasal chez les personnes-contacts
- Détection antigénique rapide du virus SARS-CoV-2 sur prélèvement salivaire (TDR/ TROD et autotests)

#### **Article L. 161-39 du Code de la sécurité sociale**

- Synthèse du parcours de soins et des points critiques du patient insuffisant cardiaque chronique et fiches mémo « retour à domicile : suivi en ville après décompensation cardiaque – traitement par bêtabloquant et traitement par inhibiteur de l'enzyme de conversion

## **7. Publications institutionnelles**

- Entrepôts de données de santé hospitaliers en France
- Lettre ouverte du Collège de la HAS à tous ceux qui œuvrent pour la qualité des soins et des accompagnements
- Projet stratégique 2019-2024 de la HAS (modification)
- Rapport d'activité 2021 de la HAS, des commissions et du conseil pour l'engagement des usagers
- Rapport annuel 2021 du déontologue de la HAS



**Photos**

Maya Angelsen  
Marie Bousseau  
Patrick Sordolillet  
Getty Images  
iStock  
Adobe Stock

**Design graphique**

Parties Prenantes

**Conception-réalisation**

Sabine Marette  
Laure Menanteau-Bendavid  
Cécylia Victor-Bihary

**Impression**

ISSN : 1953 - 700X  
Dépôt légal : juillet 2023

**Haute Autorité de santé**

5, avenue du Stade de France  
93218 Saint-Denis La Plaine Cedex

Retrouvez tous nos travaux sur  
[www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)



O